

La visite à l'Académie Française

L'Académie Française et les Commissaires Généraux des Gouvernements français et belge à l'Exposition de Paris avaient invité notre Compagnie à diverses cérémonies organisées à son intention les 23 et 24 novembre.

MM. Carton de Wiart, directeur; Lucien-Paul Thomas, vice-directeur; Charles Bernard, Gustave Charlier, Henri Davignon, Louis Dumont-Wilden, George Garnir, Valère Gille, Jean Haust, Georges Marlow, Albert Mockel, Firmin van den Bosch, Georges Virrès, Maurice Wilmotte et le Secrétaire perpétuel avaient accepté ces invitations. Et à ces membres belges s'étaient joints trois membres étrangers : Mme Colette, MM. Ferdinand Brunot et Benjamin Vallotton.

A leur arrivée à Paris, à la gare du Nord, les académiciens belges ont été salués par MM. Louis Bertrand, directeur; Emile Mâle, chancelier de l'Académie Française, Abel Hermant remplaçant le secrétaire perpétuel M. René Doumic, retenu chez lui par la maladie qui devait l'emporter quelques jours plus tard.

A 1 heure et demie, un déjeuner offert, en l'Hôtel de l'Ambassade de Belgique, par l'Ambassadeur et la comtesse de Kerchove de Denterghem, réunissait les membres des deux académies. Aux paroles de bienvenue prononcées par l'Ambassadeur, répondirent au nom de l'Académie Française M. Gabriel Hanotaux, au nom de l'Académie Belge M. Maurice Wilmotte.

A 3 heures trente eut lieu, au palais de l'Institut, la réception par l'Académie Française réunie pour une séance de travail du Dictionnaire. Les seuls invités étaient les membres de notre Compagnie et l'Ambassadeur de Belgique.

M. Gabriel Hanotaux, délégué de l'Académie Française, présidait. Il parla en ces termes :

Discours de M. Gabriel Hanotaux

Monsieur l'Ambassadeur,
Chers Confrères,

Comment quatre-vingts ans d'amitié, de gratitude personnelle pour la Belgique, pourraient-elles ne pas exprimer comme il convient, s'adressant à vous, la joie que j'éprouve à saluer, dans notre Paris, la présence de l'Académie royale de la Langue française en Belgique ?

Le premier pain que j'ai mangé, c'était du pain belge. Né sur la frontière, à Bearevoir-en-Cambrésis, la tolérance douanière mutuelle permettait aux boulangers belges de venir jusqu'à nous et, dans la maison paternelle, le pain, les allumettes et le charbon étaient belges.

J'allais dire « les parentés étaient belges », car, en fait, une partie de ma famille avait émigré dans les Flandres à la fin du XVII^e siècle et, si l'une des branches était rentrée, l'autre était restée. Il y en a encore des Hanoteau en Belgique; ils sont nos parents.

Au lycée de Saint-Quentin, où j'ai fait mes études, beaucoup de mes camarades étaient belges. Et, toute ma longue vie diplomatique s'est consacrée à entretenir les amitiés franco-belges et à en goûter la douceur.

Cela n'en finirait pas de tout rappeler. Mais oublierai-je les bontés dont m'ont honoré le roi Léopold, le roi Albert, le cardinal Mercier ? Comment oublierai-je l'accueil que j'ai reçu, en Belgique quand, chef de la mission chargée de négocier les affaires du Congo et de créer le lien indestructible, qui en ce moment même, nous unit pour la défense de nos colonies africaines, j'ai reçu de la société belge un accueil si touchant, si émouvant et dont le souvenir est gravé dans mon cœur. Les Mérode, les d'Outremont, les Lambermont, les Lovenjoul, les Bernaert, les Carton de

Wiart, les Beyens, les Thys, les Laubépin, les Gaiffier d'Hestroy ont eu pour le représentant de la France, des prévenances, des attentions, des indulgences qui fleuriront à jamais dans ma mémoire. Comment la France oublierait-elle ces communications du roi Albert faites à M. Jules Cambon à la veille de la guerre ? Et comment notre âme se détacherait-elle des heures terribles de la Grande Guerre et de la victoire commune ?

J'ai vu, dans l'église de La Panne, le reine Elisabeth agenouillée et priant pour les soldats alliés, dans une telle tension de l'esprit et du cœur que nous en versions des larmes ! Le roi Albert ! Il est monté sur le sommet le plus élevé au pays des chansons de Geste, et la catastrophe a décidé de cette haute vie à la minute même où elle était le plus près du ciel. Son fils est salué par le respect universel et l'amour de ses peuples dont il est le guide vigilant et prévoyant.

Pardonnez, Messieurs; mais quand, chez les vieillards, le cœur parle, il déborde.

L'âge m'a désigné pour vous accueillir. Il fallait près d'un siècle de fidélité pour répondre à votre jeune et si belle fidélité.

C'est donc la langue française qui nous réunit. La Belgique qui, dans sa vie particulière et indépendante, est si précieuse à l'Europe, n'est-elle pas l'œuvre et comme la fille de l'Europe même ? Les eaux et les terres du continent ont coulé vers elle pour la former; l'honneur de l'histoire se porte vers elle pour la maintenir.

La Belgique, comme tous les pays, a ses sentiments propres, son expression particulière, ses traditions d'origine, son idéal. Cela, nous le comprenons très bien.

Mais nous comprenons aussi que la mission de notre langue est de garder les contacts avec l'Universel; et c'est en cela que nous sommes si heureux de vous voir au milieu de nous aujourd'hui; c'est pourquoi nous vous avons priés d'assister à l'une de nos séances consacrée à la rédaction du Dictionnaire.

Les nécessités de la langue française lui imposent le devoir de s'enrichir et de s'assouplir sans cesse. Plus nos mots embrasseront de pensées, mieux nous serons compris et plus nous nous entrelacerons de confiance et d'amitié.

Quand le cardinal de Richelieu, grand homme d'Etat et grand chrétien, fonda l'Académie française, il visait à une sorte d'unité de la raison et des sentiments dans le monde, comme il visait à l'unité politique et morale de la France. On a mal compris son génie si singulier, parfois si tendre dans sa mâle beauté. Une parole de lui plane au-dessus de toute son action et en indique le but. Il disait : « Il est certain que l'amour ne connaît pas de difficultés. »

De vous à nous, ce but a été atteint, cette conception s'est réalisée, le sentiment s'est prononcé. Ne désespérons pas qu'il ne finisse par gagner toutes les rives de ces mers du Nord d'où tant de grandeurs se sont répandues dans le monde, d'où l'Angleterre sème à pleines mains la civilisation, au carrefour des grandes navigations, des grandes inventions et des grandes missions.

Sur la terre où est né Godefroy de Bouillon, où est mort Juan de Lépante, qui porte, sur ses antiques collines, la forêt d'Ardenne, d'où sont venus nos Carolingiens, et où le cheval de Bayard frappait du pied sur le bouclier des Quatre fils Aymon, en ce château d'Ardenne où le futur roi Albert m'a gardé trois jours à la chasse aux daims et aux loups, et où j'ai respiré l'atmosphère de la poésie sylvestre et chevaleresque, là, dans vos Beligiques, les grands dépôts se sont accumulés, les grands espoirs sont convoqués.

Et la langue française, bourrée de toute cette poésie, vous attendait, vous ses tenants, pour recueillir ces belles chansons que vous traduisez en accords splendides et en actes. Le Pierre l'Hermite d'une nouvelle croisade ou le Mirabeau d'une révolution pacifique naîtra, qui sait, de ces rencontres. Que votre visite en soit l'heureux présage !

Messieurs, le Paris de l'Exposition vous accueille. La France des devoirs universels vous tend les bras. A l'heure

où nous sommes, nos deux peuples, nos deux braves peuples du travail, de l'épargne, de la constance et de la foi, sont unis pour porter à bout de bras, au-dessus des flots tumultueux, le salut de cette civilisation qu'une haute destinée leur confia.

Ayons-en le profond sentiment : les pires heures sont passées. Les passions de la guerre, la chaîne du travail rigide, la difficulté des richesses, l'exigence de la vie, la concurrence des peuples jeunes, les imprudences de la publicité, tout s'organise et s'apaise. La tempête ne peut pas toujours durer.

Mais, pour que le monde jouisse des heures plus douces qu'il attend, il faut que les pensées soient justes, les paroles claires, la langue pure.

C'est à cela que s'emploient nos Académies, missionnaires de la paix parce qu'elles n'ont qu'un seul objet, un grand rêve : qu'on se comprenne, qu'on s'entende !

Prenez place sur nos fauteuils, — qui sont de simples chaises; travaillez avec nous à cette juste compréhension et à cet apaisement mutuel; compulsez aussi nos dossiers pour les prix de vertus, pour les familles nombreuses, pour les efforts intellectuels les plus variés; voyez auprès de vous, autour de la table au tapis vert, sous l'effigie du cardinal de Richelieu, nos maréchaux, nos chefs, nos savants, nos hommes d'Etat, nos orateurs, tous apprenant, de nos écrivains, le langage de la sincérité, de l'émotion et de l'action.

Soyez des nôtres, ne fût-ce que pour aider, par ces quelques minutes de votre présence, à l'éclosion des années de labeur pacifique entre tous les peuples et de ces grandes espérances.

Sous vos auspices, il naît, ici, quelque chose de grand. Avec vous, on dirait que c'est le monde lui-même qui est accueilli dans cette étroite enceinte où s'est réuni, pour vous recevoir, le concert des plus hautes traditions françaises.

Le comte Carton de Wiart prit ensuite la parole. Il prononça le discours suivant :

Discours de M. Carton de Wiart,

Messieurs,

Les maîtres de la pensée et du style que le choix de l'Académie française élève depuis trois cents ans au rang des immortels s'ingénient dans leurs discours de réception à nuancer de formes toujours neuves l'expression de leur gratitude, et cette diversité, où se révèle le tempérament de chacun d'eux, ne laisse point de piquer la curiosité attentive du public.

Pour nous, vos hôtes d'occasion, qui bénéficions, en cette minute heureuse, du privilège d'être admis dans le saint des saints, nous n'avons pas à nous mettre en peine pour trouver des formules que l'usage n'ait pas encore ternies. Laissant parler librement et ingénument notre cœur nous ne voulons vous dire que ce vieux et simple mot : Merci.

Votre bienveillance nous avait encouragés déjà lorsque, au printemps de 1921, vous nous receviez en votre domaine de Chantilly encore tout rayonnant des souvenirs du grand siècle dont votre glorieuse Compagnie est la contemporaine. Au moment de cette première visite, notre Académie sortait à peine des langes. Aujourd'hui qu'elle a passé l'âge de raison et qu'elle est devenue une grande fille, voici que vous la jugez assez sérieuse et réfléchie pour la convier à une de vos séances de travail.

Que peut-elle vous apporter en échange des faveurs dont vous la comblez ? Rien, sinon l'offrande de son zèle à servir la cause même que vous personnifiez, puisque c'est aussi pour aider à la défense et à l'illustration de la langue française que notre institution a vu le jour.

Faut-il que je vous instruisse des circonstances de sa naissance ? Celle-ci ne fut pas un phénomène de génération spontanée. Un grand écrivain français du dehors, le comte Joseph de Maistre, recherchant dans une de ses Lettres au Tsar Alexandre comment avaient surgi les grandes académies de l'Europe, remarquait qu'elles avaient toutes commencé par des mouvements et des rassemblements libres : « Après un certain temps, continuait-il, le souverain averti par l'estime publique leur donnait une existence civile par des lettres patentes. Voilà comment se sont formées les académies. Partout, on les a établies à cause des savants qu'on possédait. Jamais dans l'espoir de les posséder. C'est une duperie d'employer des sommes énormes pour construire une cage au phénix avant de savoir s'il arrivera. » (1)

Comparaison pour comparaison, le conseil de Joseph de Maistre revient à dire qu'on ne doit pas mettre la charrue devant les bœufs. Il n'en a pas été ainsi pour nous et l'arrêté royal du 19 avril 1920, contresigné par M. Jules Destrée, qui est notre charte constitutive, a eu soin d'invoquer le magnifique essor que le goût des lettres françaises avait connu en Belgique depuis un demi-siècle. Mieux encore, l'un des vôtres, M. Georges Goyau, dans une étude toute vibrante de sympathie qu'il consacrait à notre Compagnie naissante, pouvait écrire : « Nous aimons à voir dans cette fondation la sanction d'un passé beaucoup plus ancien. Ne pourrait-on saluer à certains égards comme des aïeux de la jeune Académie, ces cercles de rhétoriciens que groupait et qu'encourageait dans leurs domaines flamands l'hospitalité fastueuse de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire ? Si nous regardons les avenues qui aboutissent à la renaissance française, il en est une, et non la moins importante, dont le point de départ fut la Cour de Bourgogne. Là, se déroula pour la première fois, avec une juvénile emphase qu'un peu de maturité devait mortifier,

(1) Joseph de Maistre. Lettres sur l' « Education publique en Russie ». Œuvres complètes. Editions Vitte. VIII^e.

la période héroïque de la langue française et ceux-là mêmes qui inclinent aujourd'hui à taxer d'illisible un historien comme Georges Chastelain se réjouissent cependant qu'en son temps on ait beaucoup lu, étudié et imité ce chevalier flamand qui se piquait d'écrire ».

Ces souvenirs ne sont pas pour nous déplaire. A la recherche d'une généalogie, ainsi que tout parvenu qui se respecte, la littérature belge d'aujourd'hui peut légitimement se réclamer des bons confrères de rhétorique comme d'ancêtres, à la vérité un peu modestes, mais parfaitement authentiques. Remontant plus haut, elle est même en droit de revendiquer quelques-uns des meilleurs parmi les trouvères et colporteurs ès-gaye science qui s'en allaient, au lointain moyen âge, porter de château en château le frisson des chansons de gestes, l'émoi des chantefables d'amour ou le gros rire des fabliaux.

Aux premières années du XVI^e siècle, dans cette griserie délicate et féconde que devaient provoquer pour l'Occident la révélation de la culture antique et l'émancipation des esprits, nos Lettres connurent un nouvel éclat à la Cour d'une exquise princesse, Marguerite d'Autriche, qui gouverna pendant 23 ans nos provinces et qui repose aujourd'hui dans le mausolée de Brou, au pays bressan. Entourée par toute une pléiade de penseurs, d'artistes, de poètes, elle eut pour « indiciaire » ce Jean Lemaire de Belges, dont Marot dira, — excusez du peu :

*Jehan Lemaire belgeois
Qui eut l'esprit d'Homère le grégeois.*

Puis ce fut une longue, une très longue pause dont nous sortîmes à peine avec ce grand seigneur de lettres, le Prince de Ligne, qui se proclamait un citoyen de l'Humanité en même temps qu'il se laissait volontiers appeler la « suprême fleur des Wallons ».

Enfin, 1830 nous rendit à nous-mêmes, et tandis que la nationalité belge s'épanouissait dans l'indépendance conquise de haute lutte, sa personnalité intellectuelle se révélait

toute gonflée de sève. La statue de Galathée s'animait sous le ciseau du sculpteur. Nous aimons à dater de Charles De Coster et d'Octave Pirmez l'aube de ce beau jour. Le premier ressuscita, dans une œuvre riche de verve et de couleur, une vieille farce germanique à laquelle il sut transfuser un véritable souffle d'épopée. L'autre, plus distant de la foule, confia à des essais et à des poèmes philosophiques qui ne manquent ni de beauté ni de profondeur les secrets d'une âme noble, hautaine et souvent inquiète. Puis vers 1880 ce fut la chevauchée ardente et turbulente de la « Jeune Belgique » et à la suite de ce brillant escadron dont la bannière avait pour devise et pour tout programme : « L'Art pour l'Art », des phalanges d'autres écrivains que sollicitaient davantage les aspects de notre vie spirituelle, sociale et régionale. Quelques-uns des épigones de cette campagne décisive ont trouvé une large audience auprès du public français et parmi les disparus, souffrez que je rappelle ici, pour associer leur mémoire à l'honneur insigne que vous nous réservez, les noms de Camille Lemonnier, Edmond Picard, Albert Giraud, Georges Rodenbach, Iwan Gilkin, Charles van Lerberghe, Fernand Severin, Emile Verhaeren.

Presque en même temps, pour nos lettres flamandes, une végétation originale et touffue jaillissait aussi d'un sol demeuré trop longtemps en friche. Cette renaissance parallèle grandit à l'appel d'œuvres justement aimées comme celles d'Henri Conscience, le populaire romancier, et de Guido Gezelle, le doux poète évangélique, et déjà un acte royal de 1886 avait créé, pour en consacrer le succès, une Académie de philologie et de belles lettres dont le siège est à Gand.

Tout comme sa sœur flamande, notre Compagnie ne borne point son activité à la défense et à l'illustration de la langue, mais de plus elle s'attache à l'étude de ses origines et de son évolution.

Enfin, elle n'entend point réduire son recrutement et son rayonnement à nos étroites frontières nationales. Il est dit dans notre statut : « L'Académie pourra appeler à elle

un nombre limité d'écrivains ou de philologues de nationalité étrangère choisis non seulement en France, mais aussi au Canada, en Suisse romande, en Italie, en Roumanie, en Tchécoslovaquie, dans tous les pays où le français est parlé, honoré, cultivé et qui sont comme les provinces intellectuelles de la civilisation française. Aucun lien ne rattache les uns aux autres à l'heure actuelle ces divers centres de culture. Il a paru que la Belgique, tant par sa situation géographique qu'à raison du prestige que lui ont valu les épreuves de la guerre, était spécialement qualifiée pour essayer de réaliser un groupement international de cette espèce ».

Pour ambitieuse que soit une telle mission, nous nous efforçons de ne point lui être inférieurs et rien ne pourra mieux nous y hausser que l'intérêt que vous nous témoignez, puisque c'est ici même que la grande culture française a son centre. Votre culture : c'est-à-dire le contraire de la brutalité et aussi le contraire de la docilité grégaire; un effort libre vers la vérité, une fidélité à la raison qui ne redoute pas les audaces de l'esprit, mais qui en redresse au besoin les élans par un sens inné de l'équilibre et de la mesure, et qui n'accepte point que les prérogatives de l'être humain, les attributs de sa dignité originelle et l'essor de son génie soient jamais sacrifiés, fût-ce sur l'autel de la race ou de l'Etat.

C'est un grand danger d'aujourd'hui et de demain que cette foule immense ouverte à la lecture par l'instruction gratuite et obligatoire et sur laquelle les inventions nouvelles de la typographie font déferler un flux incessant de médiocrités et de laideurs. A cette marée toujours montante, le souci de la perfection individuelle n'oppose plus les mêmes digues qu'autrefois et les jeunes générations sont volontiers conquises par les disciplines de masses et les facilités de l'ivresse collective. Et c'est pourquoi, menacés d'une barbarie nouvelle, nous sommes plus sensibles au bienfait de ces cimes de résistance qui nous apparaissent comme une

sauvegarde des droits et des devoirs de l'intelligence et de l'imagination créatrice.

Votre Académie est le sommet lumineux d'où se répandent à travers le monde la sagesse, la clarté et le sourire du génie français. Vous avez voulu saisir, pour nous accueillir ici, l'occasion d'une exposition splendide. Elle nous invite à admirer une fois de plus tous les dons d'initiative et de goût qui répondent chez vous à un besoin traditionnel de progrès. Mais toutes ces recherches et découvertes brillantes de l'art et de la technique, ce n'est pas toute la France. Oserai-je dire que nous aimons encore davantage en elle tout ce que nous ont appris vos écrits : sa vie privée et profonde qui ne demande pas à la motorisation de l'existence, non plus qu'à son confort, les véritables raisons de notre destinée. La simplicité même et l'intimité que vous avez voulu donner à cette réception, elles sont bien dans la ligne de cette discrétion de bon aloi qui est naturelle chez vous et qui contraste avec les outrances dirigées, avec les déformations publicitaires, avec tout « ce gros tapage fatigué » dont la mode se répand partout et auquel nous préférons « l'ardeur des sentiments secrets ». Cette simplicité, c'est la marque d'une civilisation digne de ce nom, dont nous nous plaignons à découvrir jusqu'au fond de vos provinces et de vos campagnes, jusqu'au cœur de votre vie familiale, tout cet héritage de courtoisie incorporée dans le langage, de douceur incorporée dans les mœurs, de courage incorporé dans la tâche quotidienne et de pur héroïsme aux heures critiques.

Et voici que vous voulez bien nous associer à une de ces mystérieuses séances du Dictionnaire où vous vous appliquez à façonner, à assouplir, à contrôler et à rajeunir quand il le faut cet incomparable instrument si bien adapté au service de cette civilisation qui nous est commune. A l'école de votre maîtrise, nous sentirons encore grandir en nous le respect et l'amour que nous professons pour cette langue française dont la tutelle vous est confiée. Quel plus bel hommage pouvons-nous lui rendre que de redire

ici les paroles que notre fondateur, le roi Albert, prononçait quelques semaines avant sa mort au dîner de la « Revue des Deux Mondes » ? Avec quelle ferveur, vous vous en souvenez, il vantait ce verbe de la France « jailli d'une inépuisable inspiration » ! Avec quelle vérité il proclamait « le caractère d'universalité et de perfection de la langue française qui lui garde un rôle primordial dans l'évolution intellectuelle ainsi que dans l'affinement de la sensibilité humaine ». Puis, ayant fait ainsi l'éloge de la langue, sa pensée allait à tant de grands écrivains dont vous continuez, Messieurs, la lointaine lignée, et il ajoutait à cet hommage la gratitude que les lettres belges doivent à leur génie « pour cette discipline littéraire qui, au-dessus de nos déceptions et de nos misères, n'espère et ne croit qu'en l'immortelle beauté ».

Avec le reflet de votre gloire, dont il vous plaît aujourd'hui d'illuminer notre jeune Compagnie, telle est la leçon, Messieurs, que nous rapporterons, et nos concitoyens avec nous, de cette émouvante visite que je pourrais appeler notre voyage *ad limina*.

On aborda alors le travail du Dictionnaire. Il y eut un débat au sujet de la définition du mot « accueil », qui fut finalement modifiée, des mots « accul » et « accu » ; ce dernier ne fut point admis.

Le soir, les membres des deux Compagnies se retrouvèrent à l'Hôtel Piazza, pour le dîner offert par l'Académie Française. Au dessert, M. Emile Mâle parla au nom de celle-ci.

Dicours de M. Emile Mâle

L'Académie française vous remercie de cet élan de sympathie si spontanée qui vous a amenés auprès de nous. Vous avez voulu nous donner un témoignage de votre affection et nous faire entendre que nos pensées et nos cœurs étaient à l'unisson. Comment n'en être pas touché, et comment vous remercier autrement qu'en vous disant tout ce que votre pays est pour nous ?

J'ai vu la Belgique à vingt ans, à un âge où l'on sait peu, mais où l'on devine beaucoup. Je n'imaginai pas qu'un peuple pût s'exprimer lui-même dans l'art avec tant de puissance et tant de clarté. Vos magnifiques hôtels de ville, vos hauts beffrois me montraient une race pleine d'une fierté toute prête à devenir de l'héroïsme. Je découvrais que des artisans, des cardeurs de laine avaient eu autant que des princes le sentiment de la grandeur. Je fus étonné quand j'appris que l'immense monument d'Ypres qui ressemble, à la fois, à un gigantesque palais et à une haute cathédrale, était l'entrepôt des laines de Flandre et la halle des métiers. Le travail apparaissait là non comme une servitude dont il faut s'affranchir, mais comme une noblesse. Je sentais chez ce peuple une énergie indomptable et, trente ans après, je vis bien que je ne m'étais pas trompé, le jour où le roi des Belges, qui incarnait la nation, refusa le passage à l'Allemagne. Minute dont votre histoire et la nôtre garderont un souvenir éternel.

Mais il me semblait découvrir autre chose encore dans vos Flandres. A côté de l'énergie virile, j'entrevois la douceur, la tendresse, la profondeur de la vie morale. Bruges, avec sa mystique chapelle du Saint-Sang, son hôpital Saint-Jean enfermant ce joyau : la châsse de sainte Ursule, avec ses canaux et son silence, était une ville comme je n'en avais jamais vu, comme je ne croyais pas qu'il pût y en avoir : une ville conforme à l'âme.

Ce double génie des Flandres, je le vis résumé, à Gand, dans le merveilleux retable de l'Agneau. Van Eyck me semble être le plus grand des ouvriers flamands. Quand il peint une étoffe, on dirait qu'il la tisse une seconde fois. Quand il peint la couronne du Père Eternel, il martèle les fleurons, il enchâsse les pierres précieuses avec autant de patience que l'orfèvre lui-même. Quand il peint un visage, il n'en oublie aucune ride. Mais cette réalité apparaît, on ne sait comment, toute pénétrée d'esprit. La prairie où s'avancent les bienheureux est pleine de fleurs qu'un botaniste pourrait nommer, et cependant ce radieux paysage, que baigne

la lumière d'un ciel pur, semble celui d'un autre monde, d'un monde purifié, où nos erreurs et nos fautes n'ont plus d'accès.

Tel est ce grand homme où les Flandres peuvent se reconnaître. Il donne d'aussi bons conseils aux écrivains qu'aux artistes, puisqu'il leur enseigne à représenter la réalité illuminée par l'âme. C'est de cette vérité-là que les hommes sont avides aujourd'hui; c'est celle qu'ils attendent de ceux qui écrivent chez vous et chez nous.

Je ne savais pas alors jusqu'à quel point votre art s'est mêlé au nôtre. Je n'ai appris que plus tard qu'il y avait toujours entre nous une collaboration fraternelle. Nous vous avons enseigné notre art du treizième siècle, mais vous nous avez appris votre art du quinzième. Ces échanges n'ont jamais cessé. Rubens nous a conquis plusieurs fois. Ce peintre souverain, qui est un de vos champions devant le monde, nous a souvent réchauffés de sa flamme.

Je suis venu à plusieurs reprises chez vous, et toujours avec un nouveau plaisir; mais, pendant ces dernières années, je n'eus pas besoin de revoir la Belgique, car je la retrouvais avec toutes ses qualités à Rome, où je vivais. Vous avez là une colonie qui vous fait honneur. J'y ai connu vos ambassadeurs si accueillants, si cultivés; vos jeunes érudits, qui cherchent dans les archives du Vatican les documents de votre histoire; vos grands historiens, Franz Cumont, Henri Pirenne. Chez ces Belges de Rome, il me semble retrouver des compatriotes, tant il y a entre nous d'affinités intellectuelles, de pensées communes, de confiance. Les conférences créées à Rome par Son Altesse Royale, la princesse de Piémont, font rayonner à la fois la Belgique et le français. En Italie, le français et les livres écrits en français ont l'audience de toute la société cultivée. Il en est ainsi dans toute l'Europe et dans une bonne partie du monde. Songeons aux devoirs attachés à ce privilège. Il faut avoir vécu à l'étranger pour savoir qu'écrire un livre en français est une chose grave, car nous avons des juges au delà de nos frontières. Quelle conscience, quel respect

de la vérité et quel respect de la langue ne devons-nous pas exiger de nous-mêmes !

Cette langue, qui est la vôtre, vous l'aimez autant que nous. Vous aimez ce français dont huit siècles ont fait la plus délicate des œuvres d'art, ces mots polis par les générations. Vous voulez, comme nous, maintenir cet admirable héritage, dont nous sommes un instant dépositaires, pour le transmettre intact à nos descendants.

Notre œuvre est commune, et vous l'avez si bien senti que vous avez fait à des Français et à des Françaises de grand talent l'honneur de les associer à votre Académie. Il y a entre nous des liens durables, aussi sommes-nous sûrs de rester unis dans la paix comme nous l'avons été dans la guerre.

Je vous invite, Messieurs, à lever vos verres en l'honneur de Sa Majesté le roi des Belges et en l'honneur de la reine Elisabeth.

M. Lucien-Paul Thomas, vice-directeur de notre Compagnie, répondit en ces termes :

Discours de M. L.-P. Thomas

Au nom de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, en réponse émue à M. Emile Mâle, je propose de lever votre verre à la santé de Monsieur le Président de la République.

Mes chers Confrères,

L'Académie Royale de langue et de littérature françaises, qui m'a investi de l'agréable et périlleux devoir de répondre à vos paroles de bienvenue, est particulièrement touchée de celles que vient de prononcer M. Emile Mâle, qui représente de façon si éminente l'Académie française.

Elle est heureuse de se tourner vers lui pour dire à l'illustre Compagnie qui nous fait l'honneur de nous recevoir

aujourd'hui, toute notre reconnaissance et toute notre admiration.

Cette Compagnie, vous en symbolisez un des aspects les plus caractéristiques et les plus élevés, puisque votre œuvre est un monument puissant érigé à la gloire de l'art français et, particulièrement, de l'art français du moyen âge; œuvre où l'érudition la plus riche et la plus attentive s'allie à une compréhension profonde du sentiment plastique et de la beauté.

Vous avez parlé aujourd'hui au nom d'une assemblée qui réunit autour de cette table les personnalités les plus représentatives de la culture, de la pensée et de la volonté de la France.

Et nous venons à vous, Messieurs, heureux de vous dire, à notre tour, les causes de notre profond attachement à votre œuvre séculaire, à l'idéal que vous défendez, à toutes les sources de beauté spirituelles qui jaillissent de votre pays.

L'Académie Royale de langue et de littérature françaises n'a pas été fondée pour créer un particularisme nouveau. Elle n'a pas été conçue pour défendre un régionalisme limité, en opposition avec une conception plus large et plus généreuse.

Sa fondation répondait à la nécessité de soutenir et de favoriser les lettres françaises dans un pays politiquement séparé de la métropole linguistique; de leur accorder, avec la considération de l'Etat, les appuis officiels dont elles étaient privées au détriment de leur rayonnement.

Avec des caractères qui lui sont propres et d'autres qui nous unissent intimement à votre pays, la littérature belge d'expression française — ou la littérature française de Belgique — a trouvé par là une occasion de se rapprocher davantage de la grande famille dont elle est un membre réel, mais inséparable.

Cette admirable culture que vous incarnez consent des nuances et des variétés qui la diversifient et qui l'enrichissent; mais, dans son plan général, elle a su atteindre à un degré

d'universalité tel que son unité ne peut être menacée en ce qu'elle a de plus essentiel et de plus élevé.

Le prestige de la France, la renommée de ses écrivains et de ses savants décèlent tout particulièrement leur puissance lorsqu'on en observe l'action à l'étranger, là où sa langue est importée comme un instrument de libération de la pensée, où sa civilisation apparaît comme un foyer de rénovation et de grandeur.

Quel que soit, à cet égard, le pessimisme de certaines personnalités défavorablement prévenues, l'expansion de la culture française reste aujourd'hui, comme par le passé, prédominante dans son domaine propre, qui est celui de l'esprit.

Pour ma part, partout où j'ai voyagé, en Europe comme en Amérique méridionale, j'ai constaté que d'autres nations pouvaient l'emporter sur la France par leur influence économique, par leur importation quantitative d'hommes et de matériaux; partout, je l'ai vue au premier rang lorsqu'il s'agissait de civilisation non mécanisée, de compréhension et de respect du droit, de fidélité à un idéal de justice et d'humanité.

Je ne vous dis pas cela comme un éloge banal et conventionnel, je vous le dis parce que nous sommes tous profondément persuadés de ces vérités.

Si la culture de la douce France, qui a vécu sans défaillance depuis le plus lointain moyen âge jusqu'aux temps présents, a pu se réaliser dans l'espace comme dans le temps, si elle a su attirer à elle l'étranger avec tant de force de persuasion, c'est précisément parce qu'elle ignore tout impérialisme et que cette négligence même à s'imposer qu'on lui reproche si souvent est le plus sûr instrument de son expansion.

On ne craint pas l'empire d'un pays qui souhaite la paix, ni l'action d'écrivains qui ne présentent d'autres revendications que l'indépendance de leur plume.

La culture française ne cherche pas la domination. S'apuyant sur la vieille noblesse de ses origines, elle ne songe

pas, comme les nouveaux riches de la pensée, à partir en croisade pour imposer la conception de son idéal.

Elle ne cherche même pas à se substituer à d'autres cultures, mais à leur tendre la main dans la lumière.

Respect des conceptions d'autrui, respect des peuples et des individus, clarté et humanité, voilà les bases mêmes de son action et les causes de son universalité.

Humanité surtout, rejetant les divisions haineuses; humanité qui fait que l'homme se penche avec amour vers l'homme et qu'il trouve tout être vivant digne de sa pitié.

Ces armes du droit, de la justice et de la bonté sont portées par vous avec une certaine insouciance... insouciance qui est une force quand elle sait se ressaisir en temps opportun. La joie de vivre et la bonne humeur ne déparent pas le visage de l'idéal.

Et maintenant, mes chers confrères, pour n'omettre aucune des causes essentielles de notre attachement à votre Compagnie, il nous faudrait évoquer le limpide parler de l'Île-de-France qu'elle défend et qu'elle illustre par les œuvres de ses écrivains, de ses critiques et de ses savants; il nous faudrait rappeler que si le Parlement, dans ses lettres patentes, lui confia la tâche de l'ornier, de l'embellir et de l'augmenter, elle a fait à la fois un peu moins et beaucoup plus, et qu'elle a dépassé les espoirs qui furent mis en elle.

Si je vous en parlais à présent avec l'abondance que le sujet justifie, vous cesseriez de m'écouter avec bienveillance.

J'abuserais, en effet, du temps que vous m'accordez; et surtout, j'empiéterais sur le domaine qui vous est réservé, sur la mission qui n'admet pas de délégations.

Car, s'il est permis à notre Académie de s'attacher à des études sur la langue de la Chanson de Roland et sur celle de Flaubert ou de Mallarmé; sur nos dialectes wallons autant que sur nos écrivains d'expression française, il vous est réservé la défense de la langue expressive et subtile, claire et incisive, nuancée et poétique; de la langue que l'on voit naître dans la prose hésitante des serments de Strasbourg et qui est devenue aujourd'hui un merveilleux

instrument d'expression de la pensée et de la civilisation humaines.

Au nom de l'Académie belge, que vous avez accueillie avec tant de cordialité, j'exprime la plus vive gratitude à votre Compagnie, je fais des vœux pour que se prolonge sans défaillance la parfaite union de nos pays et de la culture qu'ils partagent dans un idéal commun.

A l'Exposition

Le mercredi 24 novembre, à 11 heures, le baron Vaxelaire, Commissaire Général du Gouvernement belge à l'Exposition, reçut, au pavillon de la Belgique, les membres de notre Compagnie et des personnalités de la Colonie belge.

Le Commissaire Général prononça une chaleureuse allocution de bienvenue. Le comte Carton de Wiart le remercia. Puis, le baron Vaxelaire conduisit ses hôtes dans une visite du pavillon.

Enfin, à 1 heure, il y eut, dans les locaux du Musée de la Ville de Paris, un déjeuner offert par le Commissaire Général français. Il réunit deux cents convives. Des toasts furent prononcés par MM. Georges Lecomte, de l'Académie Française, au nom du Comité d'Accueil; Henri Davignon, au nom de l'Académie Belge; Chaptal, Ministre du Commerce, et Gabriel Hanotaux.

Le jeudi 25, plusieurs académiciens belges assistèrent, avec les membres de l'Institut, à la réception, sous la Coupole, de Mgr Grente.

Le toponyme ardennais *fa* (*fè*, *fwè*)

(Lecture faite en la séance du 11 décembre 1937
par M. Jean HAUST).

On pourrait ajouter en sous-titre : UN PARIÀ DE LA TOPO-
NYMIE WALLONNE. En effet, ce mot désigne — et surtout
désignait jadis — des lieux déshérités par la nature. De plus,
en dépit de l'intérêt historique, géographique et philologique
qu'il présente, nul jusqu'ici ne lui a fait l'honneur d'une
étude quelque peu attentive, si bien que son origine est
tenue pour « obscure ou controversée » (1).

(1) BTop., II 219. — On ne trouve rien sur *fa* dans *La frontière linguistique* de
G. KURTH, dans *Les noms de lieux de la Belgique* d'Aug. VINCENT, etc. Je n'ai guère
à signaler qu'un article de feu Q. ESSER (*Kreisblatt* de Malmédy, 24 octobre 1885)
sur Ovifat et autres noms semblables de la région. L'auteur dérive *fa* du latin
f a g u s (!) au même titre que *Faulx* (Namur), qui est écrit *Fax* ou *Faax* dans
Hemricourt.

Abréviations :

AIAL = Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg (Arlon).

BSVAH = Bulletin de la Soc. verviétoise d'Arch. et d'Histoire (Verviers).

BSW = Bull. de la Soc. de Littérature Wallonne (Liège).

BTop. = Bull. de la Comm. Royale de Toponymie et de Dialectologie (Bruxelles).

KURTH = *Frontière linguistique*, t. I.

TANDEL = *Les Communes luxembourgeoises*, 7 vol. (Arlon, 1889-1894).

Le sigle ajouté entre crochets après un nom de commune — par exemple Falaën
[D 36] — permet au lecteur de situer immédiatement ce lieu sur la « Carte systé-
matique de la Wallonie », éditée et commentée par J. M. REMOUCHAMPS (BTop.,
IX, 211-271). On usera ci-après des sigles suivants : B, D, H, L, Ma, My, Na, Ne,
Ve, Vi (= région de Bastogne, Dinant, Huy, Liège, Marche, Malmédy, Namur,
Neufchâteau, Verviers, Virton).

La note suivante a pour but d'éclairer le problème de cette origine. Les listes et la carte qu'on trouvera ci-après sont évidemment incomplètes; elles suffisent néanmoins à la démonstration.

* * *

On connaît, au pays de Stavelot-Malmedy, la jolie légende qui a valu, à certaine crête rocheuse de Wanne, le nom de *lu fa l' dièle* « le Faix du diable »⁽¹⁾. La légende, — où le diable naturellement joue un rôle de dupe — a-t-elle créé le nom? Cela paraît assez naturel; mais qui nous dira quand elle a pris naissance?

Un autre *fa* — qui ne peut, comme le précédent, se réclamer du latin *f a s c e* « faix » — se rencontre fréquemment dans la toponymie de la province de Liège et du nord du Luxembourg. Il est employé seul, comme appellatif précédé de l'article (*so l' fa*, *èzès fas*, etc.); plus souvent, en composition et toujours comme suffixe ou second terme (*Gérardfa*, *Ovifa*, *Stèrnonfa*, *Swèrfa*, etc.).

L'explication courante est celle que donnait en 1903 le *Projet de dictionnaire wallon*, p. 26. Je l'ai moi-même répétée, en la précisant comme suit⁽²⁾: *fa* serait pour **fay*, du latin *f a g e u* (dérivé de *f a g u* hêtre), *y* s'étant amuï comme dans *crama* cremail, *cina* cenail, *trava* travail, etc. Quant à *faye* (dans *Longfaye*, *Cléfaye*, etc.), il proviendrait de *fayi* (*f a g ê t u* hêtraie) par recul de l'accent; comparez, dans la même région, *pay*, *say*, *soy* (= liég. *payî*, *sayî*, *soyî* : payer, essayer, scier). Cette construction « savante » et, phonétiquement, bien équilibrée, semblait satisfaisante. Chose toujours agréable, j'avais classé l'affaire.

Quelques lignes d'un important ouvrage, paru l'an dernier, sont venues troubler ma quiétude. L'auteur, qui fait autorité en toponymie, émet cette idée originale :

(1) Eug. GENS, *Ruines et Paysages*; Jean d'ARDENNE, *L'Ardenne*, II, 226; Jean SCHUIND, BSW, t. 44, p. 343-408.

(2) BTop., VI (1932), p. 292.

« J'interpréteraï volontiers *fa* par *fels* rocher, si les dialectes voisins germaniques avaient une forme *fals*... L'hypothèse exige une étude serrée des nombreux noms en *-fa*, *-faz*, *-fè* qui s'échelonnent à la frontière linguistique, du fond du Luxembourg à Jalhay » (1).

Cette hypothèse m'a surpris. Je doute fort que, dans la plupart des endroits dénommés *fa*, le rocher soit le caractère dominant. De plus, l'étymon invoqué ne pourrait, semble-t-il, produire qu'un *fâ*, à voyelle longue.

En attendant que l'auteur nous expose ses arguments, j'ai eu la curiosité de revoir le problème dans son ensemble, et j'avoue qu'à mes yeux il ne s'y trouve rien d'obscur ni de compliqué. La solution très simple que voici m'a paru s'imposer d'emblée :

dans la grande majorité des cas, notre *fa* représente un primitif *fain* ou *faing*, forme masculine de *fagne* (2);

suyant les régions, *fain(g)* s'est dénasalisé en *fa*, *fè*, *fwè*, à voyelle brève (3).

Pour faire la preuve, il nous faut explorer, outre la province de Liège, presque tout le Luxembourg, plus une bonne partie de l'arrondissement de Dinant.

On divisera ce domaine en trois zones : nord, centre et sud. Pour plus de clarté, le lecteur est prié de voir la carte ci-jointe.

(1) J. FELLER, *Toponymie de Jalhay* (1936), pp. 79, 288 et 406; cf. BTop., II (1928), p. 219, où apparaît la genèse de cette opinion.

(2) D'après O. BLOCH, *Dict. étym. de la langue fr.*, v^o FANGE, « le germanique FANI a dû donner une forme du latin populaire * f a n i u m, représenté correctement par l'ancien provençal *fanb* et le lorrain *fain*, auquel correspond le wallon *fagne* » — Disons, plus exactement, que le lorrain *fain* se continue dans le gaumais et wallon *fain(g)*. — Lire aussi l'article FANI du *Franz. Etym. Wörterbuch* par W. VON WARTBURG, II 410-412, étude très savante, où notre *fain* et ses représentants wallons ne sont pas mentionnés. — Enfin, sur l'alternance du genre de *fain-fagne*, voir *Bull. du Dict. wallon*, t. 20 (1935), p. 65.

(3) La quantité (ou durée) de la voyelle est un élément capital dans toute recherche de ce genre. A Houffalize, le cadastre indique « Le fa Gérard ». Je suis allé exprès sur place pour entendre prononcer en wallon *li fâ Djêrd*. Ce *fâ* est le latin f à g u (hêtre) et n'a rien de commun avec le *fa* dont nous parlons.

I

Dans le sud, le problème étymologique ne se pose pas. La liste I (p. 136) montre que la forme dialectale représente le primitif *faing*, lequel survit généralement dans la nomenclature officielle. Exemples : le Faing, le Remifaing, Nolinfaing, Offaing, Molinfaing, etc., = en dialecte *lu fa*, *lu r' mîfa*, *nôlîfè*, *ôfè*, *molîfè*...

Si l'on prononce *fa* à l'ouest et *fè* à l'est, cette variation vocalique ne doit pas nous retenir; elle est du ressort de la phonétique locale. De même, le féminin se dit *fagne* à l'ouest, *fègne* à l'est (1).

Mais la carte nous enseigne que *faing*, au sud, ne dépasse pas les derniers contreforts de la forêt, à savoir Jamoigne, Termes, Rulles, Villers-sur-Semois et Habay. A l'intérieur du pays gaumais, il est inconnu (2). Cela signifie que *faing* est un « mot de la forêt » : il n'avait de sens que dans ce domaine, parce qu'il désignait un aspect particulier, ou du moins remarquable, de notre antique *Arduenna silva* (3).

Quel était cet aspect ? et quelle nuance sémantique peut-on distinguer entre *fagne* et *faing* ?

Fagne est un mot du langage vivant, qui évoque l'image de vastes étendues fangeuses, situées à découvert sur des plateaux élevés. Par exemple, « la Fagne blanche » au nord de Saint-Hubert ; « les Hautes-Fagnes », de Jalhay à Sourbrodt, dont l'aspect sauvage disparaîtra si l'on continue à les drainer et à les boiser systématiquement.

Faing est un fossile : sous ses formes dialectales *fa*, *fè*, *fwè*, il ne survit que dans de très modestes noms de lieux.

(1) *fagne* à Laforêt, Offagne, Florenville, Chiny, Jamoigne, Rossignol, etc.; — *fègne* à Villers-sur-Semois, Habay, Anlier, etc.

(2) La toponymie de Sainte-Marie (village au sud de Villers-sur-Semois), que j'ai étudiée en détail, ne décèle aucune trace de ce mot.

(3) L'aire de *faing* s'étend, d'après moi, depuis la Semois jusqu'à la Vesdre. Chose curieuse, les deux communes extrêmes où survit le toponyme *fa* s'appellent *Forêt* au nord, *Laforêt* au sud-ouest. — Le point le plus occidental, étrangement isolé, est Falaën (voir p. 142).

Il est probable qu'à l'origine *faing* désignait surtout des fonds marécageux, que le travail humain a pu, dans la suite, convertir souvent en prairies et en cultures. De tels fonds de vallées abondent naturellement dans nos Ardennes.

Un correspondant ⁽¹⁾ définit en ces termes l'état actuel de *li fwè*, lieu-dit d'Engreux-Mabompré [B 16] : « C'est une grande et longue prairie, située entre deux collines boisées et traversée par un ruisseau; on dit *les prés*, *li vèvè* (étang), *li ruché* (ruisseau) *do fwè* ». — J'imagine que cette description sommaire pourrait s'appliquer à bon nombre des endroits dont il s'agit.

Le plus ancien exemple de *f a n i a* « fagne », dans notre contrée, remonte à l'an 670 ⁽²⁾; *faing* n'est signalé qu'à partir du XII^e siècle ⁽³⁾. Malgré cette différence d'âge dans l'attestation écrite, les deux mots doivent être nés en même temps : ce sont des jumeaux. A première vue, on croirait même que, dans l'usage populaire, *faing* ait précédé *fagne* comme désignation toponymique : si l'on dit parfois « la fagne de (tel) *fa* », l'inverse ne se rencontre nulle part. En réalité, le sens propre de *fa* s'étant oblitéré, l'expression susdite est une simple tautologie, comme « le chemin du *tîdje* », « la rue Féronstrée », etc.

De *fagne* on a tiré les jolis diminutifs *fagnelète*, *fagnète*, *fagnote*, *fagnoûle*, dont l'emploi est d'ailleurs assez restreint. Quand au masculin *faing*, il a donné le diminutif *fagnoû* ⁽⁴⁾, très connu en toponymie ardennaise, et même dans le langage courant au sens de « borbier ». Ajoutez-y les noms de lieux *fagnelot* à Francorchamps [Ve 37]; *fagnelet* à Roy [Ma 39]; *fagna*, diminutif namurois à suffixe *-e l l u*, signalé à Falaën [D 36] et à Ucimont [Ne 52].

⁽¹⁾ M. l'abbé F. FONTAINE, de Mabompré, curé à Laforêt (Vresse).

⁽²⁾ in *Faniar*, pour désigner les Hautes-Fagnes, et *Jocunda Fania* (HALKIN et ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmedy*, I, p. 22).

⁽³⁾ *Fen* 1131, *Fan* 1163, *Feen* 1184 (= Foi, dépendance de Falaën).

⁽⁴⁾ *fagn'roû* à Vielsalm [B 4]. — En fouillant le cadastre de la province d'Arlon, j'ai noté au vol *Blofagnu* et *Herchufagnu* : Les Bulles [Vi 11]; *Menu Fenieul* : L'église [Ne 64]; *Au fagneu* et *Fagneroule* : Sibret [B 26]; *fagneson* : Erneuville [Ma 52]; *L' fagnolle* : Hodister [Ma 32].

D'autres dérivés très communs proviennent de *fagne*, à savoir *ɛfagnî* (*afagni*, *afagnè*, *afègnè*, etc.), v. réfl. ou intr., s'embourber; *fagnârd*, habitant (ou néologisme : amateur) de la fagne; *fagnis'*, adj., fangeux, bourbeux; s. m., bourbier, fondrière. Certains adjectifs plus rares ont le même sens : *fagnas'* Faymonville [My 6], *fagneûs* Arville [Ne 14], *fagnant* Auby-sur-Semois [Ne 57], surtout dans les expressions : « c'est ~ ici; il fait ~ ici »; — *fagnârd*, pinson des fagnes, et surtout *fagnerèce*, litorne, sont très peu répandus.

De *faing* paraît provenir le lieu-dit de Maillen [Na 116] è *fagnin* : « a fagnin » 1585.

Le rapide exposé qui précède ne concerne que l'est de la Belgique romane. Ailleurs, on trouverait d'autres particularités intéressantes, surtout au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, où la vaste région appelée « la Fagne » diffère passablement de nos fagnes ardennaises.

II

La zone centrale se caractérise par la prononciation dialectale *fwè*, transcrite officiellement « foy, fois, foi ». Que ce *fwè* soit identique au *fè* du sud, la chose est évidente à mes yeux; mais je ne sais si on l'a déjà dit. Une brève explication ne sera donc pas superflue.

Pour « Baconfoiy », on a en 1306 la forme *Basconfaing*; et *Faing*, en 1215, désigne un hameau de Falaën appelé de nos jours « Foi-Marteau » (voir la liste II, p. 142).

A une époque antérieure, on prononçait *fè* ⁽¹⁾; mais, dans le dialecte namurois, auquel se rattache la dite région, une consonne labiale dégage souvent après elle un *w* semi-voyelle. On dit, en namurois, *fwin*, *mwin*, *pwin* faim, main,

(1) *Foy* (w. *fwè*), dépendance de Noville-lez-Bastogne, est encore écrit *Faing* en 1469 (TANDEL, IV 6); mais cette graphie officielle retardait certainement sur la prononciation du temps, comme l'indique *Fai* en 1298 (Chartes de St-Hubert, I 686). — De même, *Poix* (w. *pwè*, dépendance d'Arville) est écrit *Pay* en 1373 (ibid., p. 731). L'étymologie de *Poix* est inconnue; ce pourrait être un type *P a n i u m.

pain; *mwint* maint; *fwè* faix; *mwé* mauvais; *mwinnner* mener; etc. Le primitif « Faing », au lieu de rester *fè* comme dans le groupe précédent, a donc été défiguré en *fwè* (« Foy »), par un simple accident phonétique (1).

Au surplus, dans un coin isolé contre la frontière linguistique, à Gouvy (Limerlé : B 11), subsistent des lieux-dits en *fè*, alors que le village même de Limerlé-Steinbach a un lieu-dit *fwè*. Ce *fè* de Gouvy est un précieux témoin de la prononciation de jadis, dans toute la région qui sépare aujourd'hui le *fa* (*fè*) du sud et le *fa* du nord.

Avant de passer outre, une observation capitale se place naturellement ici. Pour identifier un nom de lieu, il est indispensable de savoir *comment on le prononce en wallon*. Les graphies officielles sont souvent trompeuses. Ainsi les hameaux appelés « Foy », dont il est question dans la liste II, n'ont rien de commun avec « Foy-Notre-Dame » [D 54], qui s'appelle *fôye* en wallon. Ce dernier est un mot féminin qu'on retrouve, par exemple, dans « bois del Foy » à Hogue [D 60] sur la carte militaire; dans *têre al fôye* et *taye-fôye*, lieux-dits de Maillen [Na 116] (2). Foy-Notre-Dame est un village récent établi sur le *bwès dèl fôye* (3), et ce *fôye* répond au fr. *faye* (f a g i a : hêtraie), qui a formé de nombreux noms de lieux en France (4).

Même quand la prononciation est concordante, d'autres pièges attendent le toponymiste. A Carlsbourg, Paliseul et Vivy [Ne 36, 37, 40], la carte militaire inscrit « Bois de Foy », le cadastre note « le Defoy (bois) » et TANDEL cite « la forêt du Defoy » (t. VI, pp. 350, 353, 778). Les habitants disent *le f'fwè* et, à première vue, on est tenté d'y voir un *faing* devenu *fwè*. En réalité, il s'agit de l'ancien français *defois*

(1) Chose remarquable, la nasale subsiste à Champlon et à Erneuville [Ma 50 et 52], où « faing » est devenu *fwîn*. — Voir, à ce propos, P. MARCHOT, in *Leuvenische Bijdragen*, t. 25 (1933), p. 156.

(2) Raymond GAVRAY, *Toponymie de Maillen* (en préparation).

(3) HALKIN et ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmedy*, I 150.

(4) Cf. Ant. THOMAS, *Essais de philologie française*, p. 82; Aug. VINCENT, *Toponymie de la France*, p. 256.

(latin *d e f e n s u s*), s. m., qui se disait d'un bois, d'une terre, d'un étang, etc., en *défens*, c'est-à-dire dont l'usage était réservé au seigneur ⁽¹⁾.

III

Jusqu'ici le terrain est solide sous nos pas. Vers le nord, nous entrons dans la zone où l'origine de *fa* est, paraît-il, « obscure ou controversée ».

A mes yeux, la question est simple si l'on tient compte des données toponymiques du sud, exposées ci-dessus.

Il n'y a point, en réalité, solution de continuité entre nos trois zones. Mais le *fa* du nord et son voisin *fwè* diffèrent tellement, dans la prononciation et surtout dans l'écriture traditionnelle (*foy, fois, foi; fa, faa, fat, fât, fatz*, etc), qu'on a méconnu leur parenté. Or ce sont deux frères, ou plutôt c'est le même individu sous des habits différents. Ce qu'on pourrait appeler le « climat phonétique » a seul agi en l'occurrence pour teinter diversement des dénominations qui ont une origine commune. A travers les couches intermédiaires *fè* et *fwè*, le *fa* du nord continue bel et bien le *fa* du sud-ouest.

D'ailleurs, a priori, n'est-il pas naturel que, pour désigner le même aspect géographique, un seul et même type lexical se soit propagé dans toute la région ardennaise ?

Si l'on pouvait, pour chaque cas particulier, alléguer la forme primitive *fain(g)*, la cause serait entendue. Mais ce n'est que rarement possible. Il s'agit de lieux disgraciés de la nature, qui ne pouvaient guère fournir à l'homme abri et subsistance. Les chartes et les archives les plus anciennes — celles du moins que l'on a éditées jusqu'ici — sont en général muettes à leur égard : *Bernardfain*, dont nous parlerons plus loin, est une brillante exception. Aussi, très peu de hameaux ont tiré de là leur appellation. Sous ce

(1) De même, à Hompré [B 30], « bois du defoy ». — Comparer, à Montle-Ban [B 9], « le Defeu », w. *so l' deféâ*.

rapport, *fa* diffère nettement des *fays*, *ster*, *han*, *court*, *sart*, *champ*, *mont*, *val*, *wex*, etc., qui ont servi à dénommer tant de lieux habités.

A défaut du certificat d'origine, la topographie peut nous éclairer. Ouvrez, par exemple, le récent glossaire toponymique de La Gleize, qui est un modèle du genre, pratique, sobre, clair et précis (1). Il donne vingt-deux endroits dénommés *fa*, avec une courte note descriptive, presque toujours la même : « vaste étendue fangeuse et boisée;... prairies fangeuses;... prairies fangeuses et versant boisé;... terrain assez humide;... fond fangeux;... bois et fagnes... ». Et notez que l'auteur n'a pas de parti pris dans la question d'étymologie. Il nous dit prudemment : « *fa*, terme ancien bien connu, mais d'origine incertaine ».

La carte militaire ne porte aucun des vingt-deux noms de La Gleize, et ce silence ne doit pas étonner, puisque, répétons-le, *fa* désigne d'humbles lieux, des terrains marécageux qui ne se prêtent guère à la colonisation (2). Ailleurs, les rares endroits où la carte signale un nom de cette famille, ne peuvent que confirmer notre sentiment. Aux Tailles [B 8], deux lieux dits « Chanfa » ou « Champha », l'un à l'est, l'autre à l'ouest, se trouvent en pleine fagne, teintée de bleu. A Odeigne [Ma 26], pour « Robiéfa » et « fond de Nazieux-Fa », on voit clairement qu'il s'agit de fagnes d'où sort le ruisseau du Fays de la Folie.

On objectera que *fa* désigne souvent des bois, des terres cultivées, des prairies, parfois même des habitations (3). Aujourd'hui, certes. Mais, depuis des siècles, l'incessant travail de l'homme a drainé et amélioré les terrains fangeux. De l'état actuel des lieux, on ne peut conclure à ce qu'ils

(1) Louis REMACLE, *Le Parler de La Gleize* (1937), pp. 285-287 (Académie Royale de Langue et de Litt. fr., Mémoires, t. XII).

(2) KURTH — qui d'ailleurs ne dit mot ni de *fa* ni de *fagne* — fait la même remarque à propos de *broeck* marécage, p. 378.

(3) Exemple : *en-andanfa* « fond de prés et terres avec quelques habitations » (Edg. RENARD, *Toponymie d'Esneux* : BSW, 61, p. 98).

étaient aux âges lointains où les premiers habitants leur ont imposé un nom. Celui qui prétend, à vue de nez, dériver *fa* de la même racine que *fayi*, méconnaît cette évolution.

Enfin, si l'on connaît plusieurs « Beaufays », nos listes ne signalent aucun « beau » ou « bon » *fa*. En revanche, quelques-uns ont été qualifiés de « mauvais » ⁽¹⁾ ou de « laid » ⁽²⁾, sans doute parce qu'ils l'étaient à un degré superlatif.

Au point de vue phonétique, d'aucuns s'étonneront que **fani*um (*fain*, *faing*) soit devenu *fa* ou *fè*. La réponse est facile. Il ne s'agit pas d'un terme de la langue commune, mais d'un nom de lieu. Or la dénasalisation de la finale est un « phénomène presque général dans la prononciation wallonne des noms de lieux, et très fréquemment enregistré dans les formes officielles » ⁽³⁾. Parmi les exemples que citent KURTH, I 319, et M. VINCENT, les suivants suffiront à édifier le lecteur :

Amanium 1130 = Amay [H 28], w. *ama*.

Jahain 1083 = Jehay [H 21], w. *tch'è*.

*Serranium = Seraing [L 75], w. *sèrè*.

Sohain 1205 = Soheit [H 59], w. *sobè*.

Juserain 1469 = Juseret [Ne 48], w. *djuç'rè*.

Mozenc 953 = Mozet [Na 98], w. *mozè*.

Solmain 1113 = Soumoy [Ph 38], w. *soumwè* ⁽⁴⁾.

Un tel traitement phonétique certifié, d'autre part, que *fa* remonte à une antiquité respectable. Et cette présomption

⁽¹⁾ *mâfa*, *maufwè*. Du latin *malus*.

⁽²⁾ Dans certains cas, il est difficile de distinguer entre *laid* et *lé* (latin *latus*, large).

⁽³⁾ Aug. VINCENT, *Noms de lieux de la Belgique* (1927), p. 52. — Un auteur (AIAL, 45, p. 203) identifie le cas de *faing* > *fa* avec le gaumais *da dent*, *ta temps*, *va vent*, etc. Son explication est évidemment nulle.

⁽⁴⁾ Notez ici l'influence de la labiale *m* qui développe un *w* comme dans *faing* > *fwè*. Sans cela, la forme officielle serait **Soumet* au lieu de *Soumoy*. Même remarque pour Libaing = Libois, w. *libwè* (Evelette : Na 121); Limang 1261 = Limoy, w. *limwè* (Loyers : Na 80). — La dénasalisation de *-on* est moins fréquente : Fielon 895 = Filot [H 75], w. *filo*; Osonio 862, Oson XIII^e s. = Ozo, w. *ozo* (Izier : Ma 7).

se confirme si l'on observe la forme archaïque de ses composés. Le précieux glossaire de la Gleize, où nous avons déjà puisé, montre que *fagne*, dans cette commune, est déterminé seize fois par des noms de personnes (*fagne Colâ*, *fagne Margot*, etc.), onze fois par des déterminants divers (*fagne al ronbe*, *fagne â pus*, *fagne do trô*, etc.), mais que, toujours, ces déterminants sont placés après *fagne* (1). Au contraire, quand *fa* est déterminé, il est toujours précédé du déterminant (*Dérifa*, *Nètonfa*, *Stèrnonfa*, etc.).

Nos listes, ci-après, témoignent de la même syntaxe archaïque (2); les exceptions y sont très rares. Et quelle variété curieuse dans le premier élément des composés! C'est tantôt un qualificatif (3), tantôt un nom de lieu voisin (4); mais, le plus souvent, c'est un nom de personne (5). L'étude complète et systématique que nous souhaitons sera féconde en résultats si elle parvient à déchiffrer des types étranges comme *Hatoûfa*, *Hèrboûfa*, *Tchèbroûfa*, *Croctinfa*, *Dalreûfa*, et tant d'autres!

* * *

Parmi les noms de la liste III (p. 148), il n'en est pas de plus révélateur que celui d'un lieu-dit de Ferrières [H 77]. Par un heureux hasard, il est le seul qui présente, depuis le début du XIII^e siècle, une série continue de formes anciennes. Il va nous fournir l'argument décisif.

Aujourd'hui, cadastre et carte militaire ne connaissent

(1) Cette règle, absolue pour La Gleize, souffre certaines exceptions dans le voisinage : *Cockaifagne*, *Hâlfagne* (Sart-lez-Spa); *Lambotefagne*, *Rivoûfagne* (Jalhay), *Witonfagne* (Francorchamps), *Martinfagne* (Francorchamps, Stoumont). Reste à voir si, dans de tels noms, *fagne* n'a pas succédé à un *fa* primitif, comme c'est le cas — on va le voir — pour *Bernardfagne*.

(2) « Ce mode de dénomination se continue depuis l'époque franque proprement dite jusqu'au XI^e siècle » (Ch. BRUNEAU, *Limite des dialectes en Ardenne*, p. 96). — Voir aussi KURTH, p. 254.

(3) Grand, petit, long, clair, mauvais...

(4) *Molinfaing*, *Rèfa*, *Bèch'fa*...

(5) Bacon, Bernard, Burnai, Gérard, Lambert, Mon, Morin, Remy, Robert...

que « Bernardfagne ». Mais le nom populaire *byèn'hâfa*, déjà noté dans le dictionnaire malmédien de VILLERS (ms de 1793) et dans celui de H. SCIUS (ms de 1893), est ou était naguère encore connu dans la région (1).

Il désignait jadis, près de deux ruisseaux, une étendue inculte et fangeuse, où un ermite vint s'établir vers 1150. En 1248, à l'ermitage succéda une maison de moines qui, dans la suite, devait prospérer sous le nom de « monastère de Bernardfagne, dit de Saint-Roch ».

Le savant archiviste M. Edouard PONCELET en a retracé l'histoire et publié le cartulaire (2). Dans une centaine de pages, le nom de lieu figure 70 fois. Il serait fastidieux de reproduire ici la liste chronologique des diverses graphies. Voici l'essentiel.

Premières mentions : *Bernafain* 1216; — *Bernehafain* 1220 et 1256; — *Bernarfaing* et *-phaing* 1248 et 1252; — *Bernardfaing* 1259.

En 1259, apparaît la forme féminine *Bernarfaigne*, reproduite une dizaine de fois dans la suite. Mais, le plus souvent, la finale est *-fain*, *-faing* (une fois *-fang* 1272).

Biernehafain 1265. [De même *Bernehafain* 1256 (Bull. Soc. d'Art et Hist. de Liège, III, 2^e partie, p. 149); *Bernehafaing* 12 août 1265 (chartrier du couvent des Dominicains, à Liège); *Biernehafaing* 1283 (DE BORMAN, *Echevins*, I 443)].

(1) Type précieux, strictement conforme à la phonétique liégeoise, *byèn'hâ* représente **Bern(e)bard*, syncopé du germanique *Berinbard*, d'où le français, de son côté, a tiré *Bernard*. — « Nous avons un *Byèn'hârmé* (*mé* = latin *m a n s u*) dans la toponymie de Xhoffraix. En revanche, le *Bênâbwè* de Pont-Ligneuville doit s'expliquer par banal bois : il correspond au *Bambusch* germanique, qu'il continue sur territoire wallon » (Note de M. l'abbé J. BASTIN). — Voir aussi B Top., III 69.

(2) Bull. de la Soc. d'Art et d'Hist. du diocèse de Liège, XIII (1902), pp. 193-295. — M. PONCELET dit, p. 146 : « Dès avant 1216, l'ermitage prit le nom de Bernardfagne, peut-être du nom d'un ermite, mais plus probablement en l'honneur de saint Bernard, mort en 1153 ». — *Bernebard* n'est-il pas plutôt le nom d'un obscur manant, comme dans une foule de composés analogues qui renferment un nom d'homme ?

Bienhafay 1378. La finale dénasalisée *-fay* se répète en 1425, 1433 et 1483; *-phay* en 1483, 1484, 1521 et 1523; *-faix* en 1553.

Bienhafa 1425; *Byenehaultfas* 1476; *Bernafa* 1617. [De même *byenhafae* (« le prieur de ~ ») 1508, d'après M. l'abbé J. BASTIN; et *bienhafa* 1539, *bienehafaz* 1552, dans les œuvres d'Ouffet, dépouillées par M. Edg. RENARD.]

Citons enfin, à titre de curiosité, la forme latinisée (maladroitement !) *Bernardifagetum* 1598. [Déjà en 1352, mais dans une copie du XVIII^e siècle : Chartes de Stavelot-Malmedy, II 269.]

Ce tableau peut se passer de commentaire.

Notons seulement que, de siècle en siècle, les diverses phases de l'évolution phonétique (*fayn*, *fay*, *fa*) s'y trouvent clairement inscrites. La nasale subsiste aux XII^e-XIV^e siècles; *n* disparaît à la fin du XIV^e (1378); le yod, à son tour, s'amuit dès 1425.

L'étude sur l'étymologie de *fa* ne pouvait mieux se terminer que par l'histoire édifiante du nom de « Bernardfain ». Le type populaire, évolué en *byèn'hâfa*, a survécu: il a désigné, non plus tout le terrain primitif, mais ce qu'il en restait en dehors du monastère. D'autre part, dès le début (1259), les moines et les autorités religieuses ont jugé plus élégante la forme féminine (*-fagne*) pour désigner le monastère, et cette mode a prévalu parmi les scribes des chancelleries. Il faut croire que *fain* sonnait mal, qu'il paraissait suranné, vulgaire et bon pour les goujats !

Mais tout le monde, en ce temps-là, savait plus ou moins que *fain* et *fagne* étaient frère et sœur. Aujourd'hui, il faut se mettre en frais d'érudition pour démontrer qu'entre *fa* et *fagne* subsiste le même lien de parenté.

GLOSSAIRE

Le relevé de tous les noms en *fa, fè, fwè*, provenant de *faing*, serait assurément une œuvre méritoire, une très utile contribution à la toponymie wallonne.

Voici, comme entrée de jeu, près de cinq cents lieux-dits. A mesure que l'enquête s'étendra — sur le terrain, au cadastre ou dans les archives, — les lacunes se combleront peu à peu. Car ceci n'est qu'un premier effort, pour entraîner les chercheurs de bonne volonté. Dans ma pensée, glossaire et carte servent, avant tout, de « pièces justificatives » à l'étude précédente.

Pour avoir la documentation complète, il faudrait dépouiller le cadastre, la tradition orale et les archives de toutes les communes de la Wallonie orientale, puis noter sur place la nature et l'histoire du lieu, ainsi que la prononciation dialectale de chaque terme. Je n'ai pu faire l'enquête approfondie que sur un certain nombre de points. Pour le reste, j'ai consulté la carte militaire et les glossaires toponymiques publiés ou en préparation. Beaucoup d'articles m'ont été procurés ou précisés par des amis et d'aimables correspondants que je remercie de tout cœur (1).

J'ai fait surtout de fructueuses explorations dans les dépôts provinciaux du cadastre à Liège, à Arlon, à Namur, où j'ai consulté les cartes primitives. La direction et le personnel m'ont aidé de la façon la plus aimable et je leur en suis très reconnaissant. Mais, en dépouillant au galop un gros millier de feuilles cadastrales, une réflexion m'est venue. Conçoit-on que plus d'un siècle après la création du cadastre, on ne possède pas encore la liste complète, dressée par commune, des noms de lieux inscrits dans les documents cadastraux ? Un tel recueil

(1) Notamment MM. Emile BALON (Anlier), Joseph BASTIN (Malmedy et environs), Charles BERNARD (prov. de Luxembourg), Emile FAIRON (Theux et Pepinster), Honoré LAMBERT et Victor DELAHAUT (Grand-Halleux et environs), Elisée LEGROS (Jalhay et Sart-lez-Spa), Albert LERUSSE (Odeigne), Pierre LOMRY (Bovigny), Albert PIERRET et Lucien ROGER (Luxembourg méridional), Louis REMACLE (La Gleize et environs), Edgard RENARD (Esneux et environs).

La carte a été dressée, sur mes indications, par le Musée de la Vie Wallonne (Liège) et son excellent Conservateur, M. Paul ANDRÉ.

(déposé par exemple à la Bibliothèque Royale) rendrait de grands services à la science toponymique. Il inspirerait et faciliterait bien des études du genre de celle-ci, en épargnant aux chercheurs des déplacements coûteux et fatigants. Il ne dispenserait pas de l'enquête orale, cela va de soi; mais il permettrait d'orienter rapidement cette enquête et la rendrait plus féconde.

Suivant notre division en trois zones, le glossaire est réparti en trois listes. Je voulais, pour finir, énumérer les communes dont le cadastre, à ma connaissance, ne porte aucune trace de la famille *faing*. Mais il faut se borner. Ce silence, d'ailleurs, n'a rien de péremptoire. Pour ne citer qu'un exemple, les trois premières communes de la liste I ont chacune un *fa* ignoré du cadastre et bien connu des habitants.

Il n'entre pas dans mon plan d'expliquer le premier élément des noms composés. A l'occasion cependant, en note ou dans l'index final (où ces composés sont groupés dans l'ordre alphabétique), je donne une brève indication qui intéressera le lecteur.

Certaines formes sont accompagnées d'un point d'interrogation, surtout des mentions cadastrales dont la prononciation wallonne m'est inconnue. C'est l'enquête sur place qui doit décider si l'on a devant soi *fè* ou *fayi*, *fwè* ou *fôye*, etc.

Aux abréviations notées p. 121, il faut ajouter : CM = Carte Militaire; — cad. = cadastre; sauf indication contraire, cette dernière référence est sous-entendue après le nom imprimé en romain et cité en premier lieu. — Les formes guillemetées et suivies d'une date sont tirées des archives. — La forme dialectale est en *italique*. Pour faciliter la lecture, on a renoncé aux caractères phonétiques et à la notation de certaines nuances de prononciation. La graphie ressemble donc à celle du français : *èxès fas*, lire *èxè fa*; — *y* est toujours semi-voyelle, comme dans le fr. *payen*, les yeux : *coyin*, *moyin*, *payin*, *rayin*, lire *co-yin*, etc.

Il convient d'ajouter que l'accent tonique, à la mode latine ou germanique, rend souvent la prononciation toute différente de celle du français : *àbrifa*, *djibyèfa* ˘ ˘ ˘ ; *djèrbéfsè*, *tchèbroûfa* ˘ ˘ ˘ ; *ôvîfa*, *fâvinfa* ˘ ˘ ˘ ; *môfwè*, *noûfa* ˘ ˘ ; etc.

Devant la forme dialectale, on devrait toujours noter la préposition qui sert régulièrement à l'introduire : *a*, *al* = à, à la; *èn-* (devant voyelle) = en; *è* ou *o* (ouvert bref) = en le; *èxès* ou *oxès* = en les; *dri* = derrière; *so* = sur; etc. On le fait ici toutes les fois que ce détail nous est connu.

I

1. Laforêt [D 136] *le pré dou* (= du) *fa*.
2. Gros-Fays [D 138] *le fa*.
3. Alle [D 141] *le pré des fas*.
4. Jamoigne [Vi 10] le Faing ⁽¹⁾ : *lu fa*. — le Remifaing : *lu r'mífa*.
5. Termes [Vi 12] Butenfa.
6. Rossignol [Vi 13] Harinfet.
7. Rulles [Vi 14] à Boninfet. — Au pachy de Durfet. — Hulaufet.
8. Houdemont [Vi 15] Les Prés du fet. — Devant Lez Fet.
9. Villers-sur-Semois [Vi 20] Au Fin. — Orsinfaing : *ochinfè*. — Raymfet ⁽²⁾ : *rayinfè*.
10. Habay-la-Neuve [Vi 17] Gribofet : *gribôfè* ⁽³⁾.
11. Sugny [Ne 66] Sopha (1) : *a sôfa*.
12. Noirefontaine [Ne 54] *a l'ériffa*.
13. Bellevaux [Ne 53] *a l'ériffa* ⁽⁴⁾.
14. Nollevaux [Ne 41] Lériffa ⁽⁴⁾. — Laiffa ⁽⁵⁾.
15. Fays-les-Veneurs [Ne 42] Les soquettes de Nerfa.
16. Offagne [Ne 43] *le fa*, à Glaumont.
17. Jehonville [Ne 38] le fath ⁽⁶⁾. — Terme de bernifat. — Bufat (et : Buffat) ⁽⁷⁾. — ? Fois fois [= ?].
18. Bertrix [Ne 44] Burlonfai ⁽⁸⁾.
19. Orgeo [Ne 58] Artenfa : *artanfá*. — Larfai ⁽⁸⁾. — ? Aux Goffets ⁽¹⁰⁾.

⁽¹⁾ C'est la partie basse du village. Formes anciennes : *fant 1124, fanc 1270, fang 1270, faing 1271 (L. ROGER, AIAL, 45, p. 205). — Voir Falaën, n° 106.

⁽²⁾ D'après L. ROGER, AIAL, 46, p. 230.

⁽³⁾ Le cad. a aussi Bautrefau, Trofau (fau = hêtre). — A Rachecourt [Vi 42] et à Izel [Vi 9] le Fay; à Chiny [Vi 8] Tirifay; lire *fayi*.

⁽⁴⁾ Le même que le précédent.

⁽⁵⁾ Le cad. a aussi Bois de defoy; Les petits defoi. Cf. p. 127.

⁽⁶⁾ Mentions cadastrales : Devant le fath; Sur la côte du fath; Le trou du fath; Au sentier du fath; Pré entre les deux fath. Tous ces l.-d. sont presque contigus.

⁽⁷⁾ De plus : Le Bois Buffet, sans doute nom de personne. Comparer : Pré Buffet, à Monceau [D 129].

⁽⁸⁾ Le cad. a aussi Menufays (= *minifayi*); Ronfau (fau = hêtre).

⁽⁹⁾ Devant Larfai; Au coin de Larfai (cad.); Lairfai (CM); « un bois nommé Lariffaille » (TANDEL, VI, p. 1418). — L. ROGER, AIAL, 46, p. 230, n. 6, cite « Artenfa et Arréfa, près d'Orgeo ».

⁽¹⁰⁾ Douteux; peut signifier petits gouffres; voyez la note du n° 23.

20. Saint-Médard [Ne 59] A Haréfa.
21. Tournay [Ne 46] Le Sart du Faing (1).
22. Longlier [Ne 47] Au fet. — Bois de grand faing. — Baviaufet. — Massofet (2). — Merminfet. — Molinfaing : *molifè* (3). — Renfet.
23. Grapfontaine [Ne 61] Nolinfaing : *nôlifè* (3).
24. Hamipré [Ne 62] Au Faing; Au-dessus du Faing; Les prés du Faing. — A Chiffaufait. — Offaing : *ôfè* (3).
25. Assenois [Ne 63] Au Fet; A la Ringe au Fait; Derrière le Fait. — A Chiffofet. — Harfai. — Machampfait. — A Morfet. — Les Parophets (4). — A Ramfait. — A Wauthier Fet.
26. Légglise [Ne 64] Aux Bachelofets. — Burlufet. — Guinfet. — Hinofet. — Laid Fez. — Moréfet. — Morliéfet. — Tournainfet.
27. Suxy [Ne 74] A Wibefois (5).
28. Grandvoir [Ne 45] Pré du Foie (5).
29. Mellier [Ne 75] Bassenfay. — Houtte Berfet (cad.), Oute bei fêt (TANDEL, VI 170). — Aux fanges d'Orsinfang.
30. Ochamps [Ne 32] Gerbaifet : *djèrbéfè*. — Nargaufay : *nargôfè*. — Ronfay : *ronfè*.
31. Recogne [Ne 33] Sur le Foin. — A Gerbefin. — Olinfaing *olinfè*.
32. Libramont [Ne 34] Golafin. — Herbofin.
33. Sainte-Marie [Ne 35] à Gienfain. — Grande (et : Petite) Héfet.
34. Saint-Pierre [Ne 39] Morifet.
35. Ebly [Ne 49] ?Bandofay. — ? Sorafay.
36. Witry [Ne 50] A Jalifet : *a djalifè*. — Nablefet. — Devant Naviaufet. — A Pesafet. — A Sorifet. — A Waffet.
37. Anlier [Ne 76] Arsefet (6) : *a r'sèfè*. — Haut de Resefet : *haut dè r'sèfè*. — Haut de Belfet creux : *haut d' bèlfè-creù* (7). —

(1) Le cad. a aussi : A Lanfaut (faut = hêtre ?).

(2) « Massofaïng » (L. ROGER, AIAL, 46, p. 230, n. 5).

(3) En 1586 : « Moullinfay, Nollinfay, Offay » (TANDEL, VI 23). — Le cad. de Grapfontaine a aussi : Les Goffays; cf. n° 19; celui de Straimont : Fin sieu (= ?)

(4) C'est sans doute *pâr-o-fè* : parts (d'affouage) en le faing.

(5) *fois* et *foie* (= *fwè* ?), en pleine zone *fa* ou *fè*, sont tout à fait surprenants.

(6) Il faut écrire : à Resefet, comme le suivant.

(7) Un homme a été trouvé mort à cet endroit; on y a planté une croix, w. *creù*.

- Bassenfet : *bassanfè*. — Chovienfet : *chowiyafè*. — Cocanfet : *cocanfè*. — Grand Fet : *grand bè* ⁽¹⁾. — Gribofet : *gribôfè*. — Heurefet : *heur'fè*. — Morinfet : *morîfè*. — Petite Morinfet : *la p'tite morîfè*. — Morlafet : *morlafè*. — Pachefet : *pâtch'fè*. — Sorfet : *sôrfè*. — Tenfet : *tanfè* ⁽²⁾.
38. Juseret [Ne 48] Au fin. — Ban do fin. — Dorsifin. — Grand Faing ⁽³⁾. — Harfin. — Lionfaing; Fange du Lionfaing. — Fange de Nevrâfaing. — Onfaing ⁽⁴⁾.
39. Bastogne [B 1] « Vyafain » (?), au XV^e siècle ⁽⁵⁾.
40. Fauvillers [B 33] Le faing. — Pré du fin : *l' fè*.
41. Hollange [B 32] Le grand faing. — Sosafet. — Wibafet ⁽⁶⁾.
42. Nives [B 29] Soriffet. — Treblifet. — Waffet.
43. Vaux-lez-Rosières [B 28] Hogiefet.
44. Morhet [B 25] Au Chaffet. — A Hessefay (= *fayi* ?). — A Martifet (et : Martifai). — Warifai.
45. Hompré [B 30] Gloffet; Devant Gloffet ⁽⁷⁾. — Au Sadofet ⁽⁸⁾. — Tiers du Honfoi ⁽⁹⁾. — Houbay fouet ⁽⁹⁾.
46. Sibret [B 26] A Bietfet. — ? Bosofay. — Foquefet. — Grimofoy ⁽¹⁰⁾. — Moroufoiy ⁽¹¹⁾.
47. Tillet [B 24] Au fin. — Barbafin. — Tirifin. — Warifait. — A la pierre du foix. — *o r'méfè* ⁽¹²⁾.

(1) Phonétiquement, *fè* ne peut devenir *bè*. Le cad. primitif donne bien « Grand Fet », mais aussi « Wez [= gué] de Grand Het ». Il est probable que, dans l'usage, une confusion s'est produite entre *fè* et *bè* (all. *Heide*).

(2) D'après M. Emile BALON, cultivateur, né à Vlessart en 1865, tous les endroits cités sont ou étaient des « fagnes ».

(3) Fange et Ruisseau du Grand Faing (cad.); bois de Grandfin (TANDEL, VI 299).

(4) Ce dernier d'après L. ROGER, AIAL, 46, p. 230.

(5) D'après L. ROGER, AIAL, 46, p. 208.

(6) Le cad. a aussi Thirifay, lire *-fayi*.

(7) A Chaumont (sud de Hompré).

(8) A Remichampagne (sud de Hompré).

(9) A Hompré. Lire *houswè*.

(10) Section des Assenois. La graphie indique un *-fwè*.

(11) Dans la partie nord de la commune.

(12) Ce dernier à Magerotte-Roumont, d'après M. le curé de Gouvy.

II

N.B. — On vient de voir que la limite *fè-fwè* coupe en deux moitiés (sud-nord) les communes de Hompré, Sibret, Tillet. Il en est de même de Jehonville et de Remagne (17 et 76). Pour Suxy et Grandvoir, voyez 27 et 28.

48. Villers-la-Bonne-Eau [B 32] Le Foy. — Arsonfois (ou mieux : à Resonfois). — Corbafois (1).
49. Wardin [B 27] Grand Fois; Petit Fois. — Resonfois : *a r'soufwè*.
50. Longvilly [B 23] Au Petit Foy. — A la voie de Foy. — Lorifoy (2).
— A Monfoy (2). — Renfois (à Arloncourt).
51. Noville [B 19] Foy : *a fwè* (3). — Mabafoy (4) : *mabâfwè*.
52. Longchamps [B 22] Foquinfoix. — Moroufoix. — Rifoix.
53. Flamierge [B 21] Ernaufois. — Gerafois. — A la fontaine Mafoy. — Tahouffoy. — Wesifoid (5).
54. Amberloup [B 20] le Foid. — fange Bertifoix. — Tahoufoi.
55. Bertogne [B 18] Dinrifoid (et : Derifoid).
56. Mabompré [B 16] Foy : *li fwè*, à Engreux (6).
57. Nadrin [B 12] Malfoy : *è malfwè*.
58. Mont [B 14] *a wiyinfwè* (7).
59. Tavigny [B 17] *à pi do fwè* [= au pied du foy]. — *a artonfwè*.
60. Cherain [B 10] Foy : *o fwè*. — Hienfoy : *o yinfwè*. — *o lafwè* (ou *l'afwè* ?). — *o mafwè*. — *o nâdrinfwè*.

(1) Le cad. a aussi : Au fau Goffoy (fau = hêtre); Goffoy paraît être nom de famille; voyez notes des nos 19, 23, 62.

(2) Sic, au cad. primitif. La copie citée par KURTH (p. 80-82) porte Lorifay, Monfay.

(3) « en la ville de Faing » 1469; « Fai » 1298 (cf. p. 126, note).

(4) D'après TANDEL, IV 581.

(5) Le cad. a aussi : Dessus le Cul darifay (= *fayi* ?).

(6) Voyez p. 125. — En 1654-1680, un l.-d. de Mabompré est appelé « trou du fois » (M. BOURGUIGNON, Bull. de l'Inst. Arch. Lux., 1927, p. 17 et suiv.).

(7) A Houffalize [B 15], où notre mot n'est pas représenté, le cad. a : « Fin de ville » (= limite de la commune), et : « Le fa Gerard », w. *o fâ Djêrâ*; *fâ* (latin *f a g u*) n'y survit que dans des noms de lieux. Aujourd'hui, dans toute cette région, « hêtre » se dit *bêrre*; cf. B Top., II 279-282.

61. **Mont-le-Ban** [B 9] Grand foi; Petit foi. — Aux Efois : *oxès fwès*. — Nouveau foi : *è novè fwè*, à Baclain. — Olinfoi. — Brouglefa ⁽¹⁾ : *broucb'lèfa*.
62. **Limerlé** [B 11] A la voie de Foy : *al vòye do fwè*. — *o vèvi do fwè*, à Steinbach. — Au Fait : *o fè*. — Derrière le Fait : *drî l' fè*. — Au remaifait : *o r'méfè* ⁽²⁾.
63. **Sohier** [Ne 2] Gerfoi.
64. **Haut-Fays** [Ne 19] Monseufoi (CM).
65. **Redu** [Ne 11] Salmanfoi : *a salmanfwè*.
66. **Maissin'** [Ne 22] Gomefoi.
67. **Anloy** [Ne 31] Au Batti de Foy ⁽³⁾.
68. **Villance** [Ne 23] Pierre à fin (= ?). — Nargofet : *nargôfwè* (cf. n° 30). — Rebefoy : *rèbèfwè*.
69. **Transinne** [Ne 12] Bois du foi; Derrière le foi.
70. **Libin** [Ne 24] Mousseufoi : *mousseûfwè*. — Rebefoy : *rèbèfwè*.
71. **Arville** [Ne 14] Maufoi : *a môfwè*.
72. **Hatrival** [Ne 15] Lambaifoy : *a lambèfwè*.
73. **Vesqueville** [Ne 17] Foy du moulin. — Moréfoi (CM).
74. **Bras** [Ne 25] Fange d'au fin ⁽⁴⁾. — Germifaing ⁽⁴⁾. — Moréfoi.
75. **Freux** [Ne 26] Fange (et Air) du fin ⁽⁴⁾. — Justifin ⁽⁴⁾. — Marisfôy. — Moréfoi.
76. **Remagne** [Ne 28] Sur le fain. — A Dame dit fait (= ?). — Fange d'Erlonfouet. — Justifet ⁽⁵⁾.
77. **Lavacherie** [Ne 18] Fange de Bertefoy (CM). — Fange de Burnaifoy (CM).

⁽¹⁾ Sic, au cadastre. TANDEL, IV 552, écrit : « *Brousse le Fatz*, ancien hameau de Langlire, situé en plein marais ». — Langlire est au nord, séparé du sud par un grand espace boisé et inhabité. La limite *fa-fwè* coïncide donc avec la limite méridionale du dialecte liégeois (cf. *Dict. Liégeois*, p. XV).

⁽²⁾ Les trois derniers à Gouvvy, où la prononciation *fè* m'a été donnée spontanément par plusieurs habitants. Sur ce précieux témoin du passé, voir p. 127. — Le cad. donne aussi : A Goffet (nom de famille ?; cf. note du n° 48); A faïe (= *d fayi*), à Steinbach; Al voie de faïe (= *al vòye do fayè*), à Limerlé.

⁽³⁾ Le cad. a aussi Profay (= *-fayi* ?).

⁽⁴⁾ D'après M. Albert PIERRRET, de Rochehaut.

⁽⁵⁾ Remagne a donc *fè* au sud et *fwè* au nord. — Sa voisine Moircy [Ne 27] a Lambert Fay (lire *fayi* ?).

78. Tenneville [Ma 51] Baconfoÿ (1) : *a baconfwè*.
 79. Champlon [Ma 50] Harlifoin : *harlifwin* (2).
 80. Erneuville [Ma 52] Au foin ou Aux foins : *o fwîn*. — Les fagnes d'â foin : *lès fagnes do fwîn*. — Dri le foin : *drî l' fwîn*. — Ronfoÿ.
 81. Ortho [Ma 53] Les fanges de Rouffoy.
 82. Hives [Ma 45] Nahonfoÿ.
 83. Beusaint [Ma 41] Burhainfois.
 84. Halleux [Ma 40] Foy; Sur le Foy; Charné du Foy (3). — Bennehafoÿ. — Blofois (4).
 85. Hodister [Ma 32] Hamiafoÿe.
 86. Marcourt [Ma 33] Bellin fois.
 87. Rendeux [Ma 28] à Lavinfois. — Sporsonfoÿ.
 88. Lesterny [Ma 47] Marcaufoy.
 89. Masbourg [Ma 48] Biernonfois.
 90. Nassogne [Ma 49] Halyfoÿ.
 91. Harsin [Ma 38] Au fond du foy; Grand foy; Petit foy.
 92. Roy [Ma 39] Foy : *o fwè*. — Trifoy : *lès hayes di trifwè* (5).
 93. Samrée [Ma 34] Fontaine de Foy. — Nôfoÿ. — Chanfa. — à Marinfra. — Safa (6).
 94. Marchin [H 53] Trifoy : *a trifwè* (7).
 95. Baillamont [D 131] Fleurifoy : *à fèrifwè*.
 96. Monceau [D 129] Fleurifoy (CM).
 97. Bièvre [D 124] Noirenfoÿ : *noreúfwè*. — à Nozagifoy : *nozadjifwè*. — Terdeux fouets : *atèr'* (= entre) *deûs fwès*. — Robiafoÿ.
 98. Graide [D 125] Robiafoi.

(1) « Basconfaing » 1306-1317 : AIAL, t. 49, p. 36.

(2) Il est remarquable que la nasale de « faing » se soit conservée ici et dans les trois suivants. Mon témoin, M. Ch. MICHEL, né à Champlon vers 1870, ne connaît pas Ronfoÿ. — Le cad. donne à My [Ma 6] un l.-d. Sain foin, que je ne m'explique pas.

(3) Charné = prob^t **tebárné carpinellu* (charme).

(4) Comparer Blofagnu : Les Bulles [Vi 11].

(5) A Bande [Ma 44], le cad. a Brochéfays (= *-fayi*) et A la foye (= *al fôye*). De même, à Sinsin [D 59] Lfoÿ (= *l' fôye*); voyez p. 127.

(6) Les deux premiers (= *fwè*) au hameau de Berisménil (au sud, vers Nadrin); les trois derniers (= *fa*) à Samrée même.

(7) La situation excentrique de Marchin rend le cas douteux; cf. cependant 92.

99. Louette-Saint-Denis [D 121] Ronfois.
 100. Gedinne [D 120] Grand Foy. — Robiafoi. — Tinfois.
 101. Vencimont [D 112] Champfoy.
 102. Villers-sur-Lesse [D 87] Au ry a foy.
 103. Ambly [D 92] Prés du Foy. — Biermonfoi. — Nanifois.
 104. Buissonville [D 57] Moyfois : *moyifwè*.
 105. Serinchamps [D 58] Mont hyfoie (1).
 106. Falaën [D 36] Foi-Marteau : *a fwè* (2). — Les fonds de Foy.

N. B. — Falaën est le point le plus occidental où « faing » est attesté : la carte le montre singulièrement isolé. Chose remarquable, le nom même de Falaën (« Fains laiens » 1265; « Fainlaens » 1294; en w. *falayin*) contient *faing* suivi de l'adverbe anc. fr. *laiens* « là-bas » (3). Le rôle de l'accent explique la différence du traitement phonétique : *fwè* est tonique; *fa*, protonique (4). — La situation excentrique de * f a n i u, perdu ici en pointe avancée — hors de l'Ardenne, et sur la rive gauche de la Meuse, — pose un problème, qui paraît ressortir à l'histoire plutôt qu'à la géographie linguistique ou à la topographie. Le mot n'aurait-il pas été transplanté, de Faing-Jamoinne (n° 4) à Faing-Montaigle, par un seigneur qui possédait les deux domaines (5) ? Ainsi s'expliquerait le nom de *Falaën* (= le Faing de là-bas, opposé au Faing de Jamoinne).

III

N.B. — Rappelons les *fa* signalés à Mont-le-Ban et à Samrée (61 et 93), ainsi que la survivance de *fè* à Gouvy (62).

107. Les Tailles [B 8] Chanfa, Champfa (CM) : *tchanfa*.
 108. Bihain [B 6] la petite Champfa. — Gienfat. — fange de Longfat : *fagne di longfa*. — Rosifat : *rôzîfa*.

(1) Cette graphie bizarre du cadastre désigne peut-être le même l.-d. que le précédent. Pour le sens, voyez n° 109. — A Patignies [D 117] : Fainbus (= ?).

(2) Formes anciennes : Fen 1131; Fan 1163; Feen 1184, Faing 1215 (GRAND-GAGNAGE, *Voc. des anc. n. de lieux*, p. 21); « les rivières de Fayn » 1280 (ROLAND, *Top. nam.*, pp. 114 et 189).

(3) P. MARCHOT, in *Leuensche Bijdragen*, t. XXV (1933), p. 44.

(4) On m'apprend qu'un endroit de Falaën s'appelle « Faing-Fagnia », prononcé *fink'fagna* (1). Ce ne peut être qu'une fantaisie moderne.

(5) Voir TANDEL, III, p. 1015; ROLAND, *Les Seigneurs et Comtes de Rochefort* (Ann. Soc. Arch. Namur, XX, p. 360, n. 1).

109. Bovigny [B 7] Fa : *è fa*, à Courtil. — La sainte fa (1) : *a l'acins d' fa* (2). — Moyen fa : *a moyinfa* (3). — *a plouminfa*, terrain fangeux à Courtil. — Aux Effats : *âxès fas*, à Cierreux. — Rennafat : *a renâfa*, ibid. — Ruisseau de Cierfa (CM), nom inconnu à Cierreux. — Fadguelain : *o fa d' glain* (4), à Rogery. — Metharfa : *a métârfa*, à Halconreux.
110. Beho [B 34] *Glainfa* (4).
111. Petit-Thier [B 5] Nofa : *a nofa*.
112. Vielsalm [B 4] A Barfa : *o bârfa*. — Bechfaa : *a bèch'fa* (5). — Bonalfa : *bonâfa*. — Aux Effas : *lèxès fas*, *so l'xès fas*. — *o djibyèfa*. — Géonfa ou Géhonfa. — Golonfas (6) : *o colonfa*. — Rinnifa : *o renîfa*. — Rocherifa : *o rodj'rîfa* (7). — *o sâm'fa* (8)
113. Arbrefontaine [B 3] Devant le Bonalfa : *bonâfa*. — *o brûlèfa*. — Moussufa.
114. Grand-Halleux [B 2] A d'la le fa : *è d'la l'fa*. — Le fa du mont : *oxès fas do mont*. — Le Clair fa : *o clérfa*. — Le lifa : *o lifa*. — *a mabinfa*. — *o matrinfa*. — Le noue fa : *o noûfa*. — a R'tonfa.
115. Dochamps [Ma 29] Fa des cloches (CM) : *è fa dès clotches*. — *è gros fa*. — Spinafa (CM) : *è spinâfa*.
116. Odeigne [Ma 26] Colafa : *so colâfa*. — Labofa : *èl lâbôfa* (7). — Morefa : *so morêfa*. — *so morsyèfa*. — Fonds de Nasieuxfa : *fagne di nâxyèûfa*. — Robiefa : *so robyèfa*. — Tremblefa : *so trimblèfa*. — Voignifa : *so wignîfa*.

(1) Terres labourables à Courtil, faisant partie du précédent. L'anc. fr. *acens* = redevance, d'où terre soumise à redevance. Le mot revient souvent dans la toponymie de la région : *l'acins do mouni*, *l'acins do brèsseûr* (du meunier, du brasseur), à Bovigny; etc.

(2) Bois séparant le canton de Vielsalm de celui de Houffalize; moyen = mitoyen.

(3) Bois contourné par le Glain; cf. 110. — La documentation sur Bovigny me vient de M. le D^r P. LOMRY.

(4) Bois (dans la section wallonne de Commanster) où prend sa source le Glain qui se réunit ensuite à la Ronce pour former la Salm.

(5) « Les marais nommés fanges de Bêchefaz, du nom du hameau Bêche » (TANDEL, IV 641). — Lire *bèx* ou *bèch'*.

(6) D'après ESSER, *Kreisblatt* de Malmedy, 24 octobre 1885.

(7) C'est-à-dire le *fa* voisin de Rogery (Bovigny).

(8) *Sâm* = Salm. — ESSER, *l. l.*, cite « Sainfa, à Ville-du-Bois ». C'est sans doute une erreur pour « Samfa ».

(9) *èl* [en la] pour *è* [en le] est anormal.

117. Malempré [Ma 22] *à fa dè pou.* — *so tchèbroûfa.*
 118. Vaux-Chavanne [Ma 21] *è (ou so) batoûfa.* — *è tchèroûfa.*
 119. Grandménil [Ma 20] *è fa; divant l' fa; dri l' fa.* — *è mâfa.*
 120. Amonines [Ma 25] Mignonfa (CM).
 121. Soy [Ma 18] Herboufa (CM).
 122. Erezée [Ma 19] Chevaux fats. — Martinfa. — Rohinfa.
 123. Wéris [Ma 15] Effat : *è fa.*
 124. Mormont [Ma 16] Goncelinfa. — Pecheufa.
 125. Harre [Ma 13] Wecfa.
 126. Bomal [Ma 5] Deffa.
 127. Fronville [D 64] « louvreffat » 1656; « loffrefat » 1682; etc. (1).
 128. Dorinne [D 10] « le Fang » 1405 (2).
 129. Malmedy [My 1] le Fat : *lu fa, so l' fa* (3).
 130. Bévercé [My 2] *èzès fas,* à Géromont. — *lu fa* : « le fatz » 1747, à Burnenville. — « le faz devant Florihee » 1562, à Floriheid. — *lès fas, èzès fas do Mé,* à Meiz. — *lu fa Toupet* (4). — *lu léfa,* à Géromont. — Maronfat : *marôfa.* — *lès tcbâfas* : « Chaufaux » 1646; à Bernister. — *è fa,* à Mont. — *boltéfa,* à Mont. — *hod'linfa,* à Mont. — *cokéfa* : « Cocquaifas » 1660, à Chôdes (5). — *goudoûfa* : « goudoufas » 1495, « Gdoufas »

(1) Echevinages, dépouillés par Mlle Phina BATY.

(2) Est écrit, dans la suite, « la faigne » 1680; etc. (P. A. SERVAIS, *Hist. de Dorinne*, 1910, p. 26). Aujourd'hui, en wallon : *li fagne*.

NB. — A Sinsin [D 59] « Bois Grand Fait » (CM) doit être un *fayi*. — A Dinant, « Mont-Fat », w. *monfa*, est de date récente et d'origine inconnue. Dans cette région *faing* aboutit à *fwè*.

(3) « Primitivement terrain d'aisance. Vers l'an 1500, une tannerie s'y établit, d'où le nom de *faz des coûves* (cuves) en 1672. Aujourd'hui, *fa* est devenu synonyme de tannerie : *on-ovri d' so l' fa*, un ouvrier tanneur ». Note de M. l'abbé J. BASTIN, qui ajoute judicieusement : « Je croirais bien que *fa* est synonyme de *fagne*, car tous nos *fa* se trouvent dans des parties humides, même le *Fa* de Malmedy, le long de la Warchenne ». — Je dois à M. l'abbé J. BASTIN la riche documentation sur la région de Malmedy.

(4) Fait partie du précédent. Le toponyme est récent; c'est le seul cas où *fa* est suivi d'un nom de personne.

(5) Comparer *Cokéfagne, Cokéboubi*. — Pour le suivant, comparer *Gdolmont, Gdoû-tchamp* : du germ. *Godulf*, n. d'homme.

1660; *ibid.* — « hodifaz, hoduffa » 1659; *ibid.* — « loverece fas » 1531; *ibid.* (1). — *è tchèfa*, à Boussires.

131. **Robertville-Sourbrodt** [My 3] Ovifat : *èn-òvifa* : « les deux Owifaz » 1388; « Offay » 1418; « tous les ovifays » 1502 et 1503; « olvifay » 1526 (2). — Hodlinfa : *hod'léfa*, à Ovifat. — Wendelinfa : *wèd'léfa*, à Sourbrodt (3).
132. **Bellevaux-Ligneuville** [My 4] *ozès fas* : « pred des fatz » XVII^e s.; « pred le faz » 1681; « la venne de fatz dans la rivière d'Ambleve » 1765. — Heslinfat : *o bès'linfa*, à Ligneuville. — Werinfat : *wèrinfa*; *ibid.* — Fat vingt fats (!) : *fâvinfa* (4); *ibid.* — *o fa*, à Pont. — Heu de Longfat : *heúd'lonfa*, à Pont. — Grands fats : *lès grand fas*, à Pont. — Petits fats : *lès p'tits fas*, à Pont-Bellevaux. — Pré do fât : *â fa*, à Bellevaux. — « hodrefaz » 1561, à Chevofoffe.
133. **Waimes** [My 5] *o fa*, à Thirimont. — Au Fatz : *o fa*, à Steinbach-Remonval. — *ozès fas*, à Thirimont-Ligneuville (5). — *o tchèfa* : « chetfatz » 1650, « chefatz » 1747 (6). — Woigifa : *wèdjifa* : « Wagifaz » 1590 (7). — Mort fat : *morfa* : « en morfaz » 1563, à Bruyères. — *djonfa* : « jondfatz » 1750, à Walk. — *o léfa* : « en l'ephatz » 1750 (8), à Walk. — « Tyrifaz » 1467, à Ondenval. — Airifat, Lairifat : *o l'érisa*, à Onden-

(1) Comparer *lou'rée fosse* à Xhoffraix, « louvrefas » à La Gleize, etc. Il y a plusieurs « Wolfsvenn » dans la toponymie allemande du voisinage. Comp. aussi *fosse do leáp*, all. *Wolfskôul*, entre Waimes et Wévercé.

(2) En allemand « ter Veschvonn », devenu « Fischvonn » sur la carte de l'Etat-major allemand; cf. BTop., V 121. — Ovifat est peut-être le lieu appelé « Wulfingi fagus » en 915.

(3) « Wandelainfain » 1878. Comparez « Boozefain » 1778, *auj.* *Bösfagne*, all. *Bosfang* (Bösfenne en 1754).

(4) Comparer « Favenheid » 1680, à Chôdes; *fâvimont*, l.-d. d'Arbrefontaine.

(5) Voir ci-dessus Bellevaux [My 4].

(6) Fond fangeux de la Warchenne, qui se continue sur Bévercé.

(7) Il s'y forme un ruisseau (« Wagiruy » 1650), qui se jette dans la Warchenne en amont de Waimes.

(8) *lé* (avec *é* long) = large, latin *l a t u*.

- val : « preid Larifaz » 1700; « le petit airifaz... le grand airifaz » 1732; « fange aux airifats » 1763 (1).
134. **Lierneux** [Ve 47] Devant le fat; Prés (et : Champs) du fat. — Beauduin-Fat, à Sart : « Boduifaz » 1551. — Gehanfa (2). — Hanfat : è *byanfa*. — Housseufat, à Jevigné. — Louis-Fat, à Provédroux : « Louy faz » 1569. — Moraifat : « morifas » 1549; ibid. — Moronfat : « moronfaulx » 1641; ibid. — « o faz dessoub... Verlkumont » 1675. — « la fange d'adonfas » 1585. — « bornifaz » 1561. — « broulefaz » 1686 (3). — « sur genfa » 1780. — « motonfaz » 1548. — « en toureau fauz » 1598 (4).
135. **Fosse** [Ve 46] Abryfat : èn-*âbrifa*. — èn-*èm'rifa*. — Herwarfat. — Nidonfat : è *nidonfa* (ou èn-*idonfa* ?). — Poufa : è *poufa* (ou *so lès boufas*). — Repreufa. — Le Tyfat.
136. **Bra** [Ve 45] *byèrdjifa*. — Coenfat : *a coyinfa*. — Pa et Fat (1) : è *payèfa*.
137. **Wanne** [Ve 44] les Champfas : « la fangne de champfaz » 1561. — fagnes du laid-fa. — Lôfa : *oxès lôfa*, à Spineux. — en Long-fat : *o long fa*, « long faz » 1563. — Loulinfa : *o loulinfa*, « fange en Lolyfaz » 1563. — fond de Mafas. — Manonfa.
138. **Basse-Bodeux** [Ve 43] le Fat : *o fa*. — Cul du fat : *o cou do fa*. — Chevaufa : è *dj'vôfa*. — Lambiefa : *o lambyèfa*. — *o lantifa*. — Lifreufat : *o lifreûfa* (5). — *o louwifa* (6).

(1) *érifa* (avec *é* long). — Il y a donc deux endroits de ce nom, ou plutôt *l'érifa* est coupé en deux par l'Amblève. — Chose remarquable, il n'y a pas de *fa* à Faymonville [My 6]. Par contre, on y trouve *masséfagne*, *teûd'fagne*, *bâdolfagne*, contre la frontière linguistique, de même qu'à Sourbrodt *bôsfagne*, *tchâfagne*. De tels composés en *-fagne* sont inconnus à l'intérieur de la Wallonie malmédienne.

(2) D'après ESSER, *Kreisblatt* de Malmedy, 24 octobre 1885. — Il y a peut-être confusion avec le suivant.

(3) C'est sans doute le *brûléfa* d'Arbrefontaine. Il ne s'agit évidemment pas de *broûlé* brûlé, mais sans doute d'une tautologie : *broû*, *brû* (néerl. *broek* : marais), accolé au pluriel *lès fas*.

(4) Archives dépouillées par M. Louis REMACLE. — Le cadastre a aussi Thier des Faits, à Odrimont (lire *fayi* ?), et Fain Rehimont, à Jevigné. L'explication de ce *Fain* m'est inconnue.

(5) Comparer Lifreuster, l.-d. de Spa.

(6) D'après M. L. REMACLE. — M. l'abbé BASTIN a relevé « Lowiphaz » 1554, « Lowyfas » 1566, qu'il place à Rahier. Mais le nom se retrouve à Lierneux (134), à Sart (145) et à Stavelot (141).

139. **Rahier** [Ve 42] Bois de Rahier (CM) : *lu fa d' Rabîr* ⁽¹⁾. — Chehinfat. — Fond de Reufat.
140. **Chevron** [Ve 41] Petit Fat. — Champfat. — Fange de Fat. — Stonfat. — « bois de Orsinfain » 1394; « orsifaz » 1563 ⁽²⁾.
141. **Stavelot** [Ve 40] Les éfatz : *èzès fas*. — Pré de Faz : *so lès tchamps do fa*. — « Burgogaz » 1560. — « Cerfaz » 1654. — Grand Faz : « la faingne du grand faz » 1580. — aiwez faz : *so l's-êwéfas*. — Louis Faz : *a louwifa*. — Maffa : *o máfa* ⁽³⁾. — Refatz : *a rêfa*, en face de Recht. — Rosifaz : *rôzîfa*. — Tamonfaz : *tamonfa*. — Winbeaufaz : *win'bôfa*, à Meiz ⁽⁴⁾.
142. **La Gleize** [Ve 39] *è fa*. — *èzès-abatous fas*. — *è bordjeûfa*. — « coreux faz » 1540. — « le grand faz » 1581. — *èzès lés* (= larges) *fas*. — *è long fa*. — *è swèrfa*. — « tailly faz » 1684. — *è bru do fa*. — *è croctinfa*. — *è dérifa*. — *è frandonfa*. — « louvrefas » 1620. — *è nètonfa*. — « rohifais » 1561. — *è stèrnonfa*. — *è tchanfa*. — *a (v)oud'linfa*. — « Wybiefaix » 1557 ⁽⁵⁾.
143. **Stoumont** [Ve 38] « faingnes de fruntefas » 1597, « fontrefas » 1606. — « faingne de Refas » 1611 ⁽⁶⁾.
144. **Francorchamps** [Ve 37] Datreufat : *o dalreûfa* ou *dar'reûfa*. — Morfa : *a morfa*. — Soierfat : *è swèrfa*. — *o l'obêfa* « nohaifa » 1648. — *è tchalteûfa*. — « faingne de tigneus faz » 1604 ⁽⁷⁾.
145. **Sart-lez-Spa** [Ve 34] Dans les fats : *è lès fas* (*duzèû lès fas*, *è cou dès fas*, *so l' tyér dès fas*), sous Solwaster. — « l'amerfaaz » 1749. — Bohinfas : *è bohêfa*. — « en Legninfaz, Ligninfaz » 1749 (au hameau de Ligné). — Louis fat : *a lwifa*. — Fagne morfa : *so morfa*, *à ru d' morfa* — Namonfa : *è*

(1) « en faux de Rahier » 1589 (L. REMACLE). — Dès 1289, on cite « le Fatz de Rahier » (VILLERS, *Hist. chronol.*, I 159).

(2) M. l'abbé J. BASTIN place ce l.-d. à Chauveheid (Chevron), parce que dans le texte il figure à côté de Habiemont.

(3) « Mafain » 1380; en all. Molfend (BTop., V 131).

(4) Comparer *Win'bômont*, *Win'bôru* à Chôdes-Bévercé.

(5) Pour le détail, voir L. REMACLE, *Le parler de La Gleize*, p. 285-287. — D'après M. l'abbé J. BASTIN, il y aurait de plus un « Robiefaz » 1563, vers Borgoumont.

(6) Tous les deux d'après M. L. REMACLE.

(7) Les trois derniers d'après le même; l'adjectif *tchalteûs* dérive de la *tchalète* (ruisseau).

- námôfa*. — Ensifas : è *l(x)èn'xifas*. — Soirfâ : è *swèrfa*, à Solwaster. — Werfaz : *a wèrfa*, è *vî wèrfa*, *a warfa*, à Nivezé (1).
146. Theux [Ve 33] En Chawefaz (cad.) : « en Chawinfas » 1510 (à Franchimont). — *frabinfa* : « Fraihinfas » 1514, « Frayenfas » 1563. — « Robierfas » 1518. — « en Salefaz » 1494 (2).
147. Jalhay [Ve 32] « faz de Gileppe » 1515. — Beloinfa : è *bèlwéfa*. — Gerardfa : è *djèròfa*. — Monfa : è *môfa*. — Renafa : è *rénòfa*. — Werfa : è *wèrfa*, è *ba wèrfa* (3).
148. Polleur [Ve 31] Rabôfat : « en Rabefaz » 1499; « fif de Rabofaz » 1514; « Rabonfaux » 1568 (4).
149. Lorcé [H 80] Esefat : *èxès fas*.
150. Ferrières [H 77] Bernardfagne : *byèn'hâfa* (5). — Pré de Fat : *pré dè fa*.
151. Comblain-au-Pont [L 116] Sur la Heid de Faz. — Petit Faz.
152. Louveigné [L 114] Fond Drefat (= de Refat ?).
153. Sprimont [L 113] Les prés de faz (ou des fats), au Hornay. — « fond de rinfa » 1568 et 1579.
154. Gomzé-Andoumont [L 109] Pré de Faz.
155. Dolembreux [L 107] « prez de faz » 1695. — « gerboux fa » 1579, « gerbofaaz » 1780 (6).
156. Esneux [L 106] *èn-andanfa* ou *ondonfa* (7).

(1) Enquête orale et dépouillement d'archives par M. E. LEGROS.

(2) Œuvres de Theux dépouillées par M. Em. FAIRON. Voici, de la même source, deux autres textes intéressants : 1. « deseur le Foy deseur Polleur au paseau qui va vers le Fays » 1494. Je ne sais comment expliquer ce *Foy*, qui n'a évidemment rien de commun avec notre liste II. — 2. « a Lefen » 1479 et 1481, « en le desotraine Lefen » 1514. Il s'agit du l.-d. cadastré Lefin, w. è *lèfin*, à Pepinster. On a voulu l'expliquer par « è les faings » (BSVAH, 13, p. 371); mais, dans ce cas, la forme populaire serait *fa* et non *fin*. Serait-ce un nom de personne ? ou « Lefin » désignerait-il les fins (bornes, limites) ? Comp. Fin de ville, l.-d. à Houffalize; En Fin, l.-d. à Bois-et-Borsu; etc.

(3) J. FELLER, *Top. de Jalhay* (1936), et enquête orale de M. E. LEGROS.

(4) Voir aussi BSVAH, t. 6, p. 628. — Du germ. Radebald, Rabaud.

(5) Pour les formes anciennes, voir p. 132.

(6) Communication de M. Edg. RENARD; cf. BSW, 61, p. 41 et 60. — Du germ. Garibald, Gerbold.

(7) Edg. RENARD, *Top. d'Esneux* : BSW 61, p. 98.

157. **Beaufays** [L 108] « Fornifa » 1776. — ? Clorinfoux : « rieu de Coclinfa » 1652, = *ri dè croléfè* (1).

158. **Forêt** [L 103] è *l'amérfa* (2).

INDEX

Cette liste ne reprend que les composés intéressants. Elle laisse de côté « faing » (*fa, fè, fwè*) employé seul ou déterminé par *grand* et *petit*. Les chiffres renvoient aux numéros du glossaire. Ça et là, on ajoute entre crochets une brève indication d'origine.

lès-abatous fas 142. *âbrifa* 135 [Aubry]. « adonfas » 134. ? *l'afwè* 60. « airifatz » 133, cf. *érifa*. « amerfaaz » 145, *amérfa* 158 [Amel]. *andansa* 156. arsefet (= à R'séfè) 37; arsonfois (= à Resonfois) 48. *artansa* 19; *artonfwè* 59 (cf. Retonfa).

Bachelofets 26. Baconfof 78 [Bacon]. Bandofay 35 (cf. Ban do fin 38). Barbafin 47. *bârfa* 112 [Barbe]. Bassenfet (*bassanfè*) 37; Bassenfay 29. Baviaufet 22. Beauduin-Fat 134. *bèch'fa* 112. *bèlwéfa* 147 [? Bolwin, germ. Baldavin]. *bèlfè* 37. Bellin fois 86. Bennehafof 84 (cf. *byèn'hâfa*). ? Berfet 29. Bernifat 17. Bertefoy 77; Bertifois 54 [Bertin ?]. Biermonfoi 103; Biernonfois 89 [Bermond]. Bietfet 46 (cf. Bertefoy ?). Blofois 84. *bobéfa* 145. *boltéfa* 130. *bonâfa* 112, 113. Boninfet 7. *bordjeûfa* 142 [bourgeois]. « bornifaz » 134 (cf. Bernifat ?). ? Bosofay 46. *boufa* 135 (cf. Bufat). Brouglefa (Brousse-le-fa ?) 61. « broulefaz » 134, *brûlèfa* 113. *bru do fa* 142. Bufat 17. « Burgofaz » 141 (cf. *bordjeû fa*). Burhainfois 83. Burlonfai 18; Burlufet 26. Burnaifoy 77 [Bruneau]. Butenfa 5. *byèn'hâfa* 150 [Bernard]. *byèrdjîfa* 136 [berger].

« Cerfaz » 141 (cf. Cierfa). Chaffet 44 [cf. *tchèfa*]. Champfa, Chanfa 93, 107, 108, 137, 140; Champfof 101 [champ]. « Chawefaz, Chawinfaz » 146. Chehinfat 139. Chevaux fats 122 (cf. *dj'vôfa*). Chiffaufait 24, Chiffofet 25. Chovienfet (*chouwyafè*) 37. Cierfa 109. Clairfa 114.

(1) BSW, 52, p. 210. C'est le seul mot où la finale se serait altérée. Le cas reste donc douteux, malgré la mention de 1652. — Même l.-d. à Chaudfontaine. La finale devient même *fon* à Beaufays (influence du mot *fond*).

(2) Même nom à Sart (145). Comparer *amèrmont*, l.-d. de Stavelot.

? « Clorinfoux » (*croléfd*) 157. *cocanfè* 37. *cokéfa* 130. *colâfa* 116 [Colard]. *colonfa* 112 [Colomb]. Corbafois 48. « coreux faz » 142 [coudraie]. *coyinfà* 136. *croctinfà* 142.

dalreûfa 144. ? Dame dit fait 76. Deffa 126. *dêrifà* 142; Derifoid, Dinrifoid 55 [germ. Dagarich]. *djalifè* 36. *djèrbéfè* 30 (cf. Gerbaifet . *djèrdfa* 147 (cf. Gerafois'. *djibyèfa* 112 [Gibert]. *djonfa* 133 [jonc?]. *dj'vôfa* 138 [cheval]. Dorsifin 38. Drefat 152. Durfet 7.

èm'rifà 135 [Amaury?]. Ensifas (*èm'zifa*) 145. *érifa* 12, 13, 133 (cf. Lairifat, Lérifa) [Agarich]. Erlonfouet 76. Ernaufois 53. *lès êwés fas* 141.

Falaën 106. *fâvinfa* 132. *fêrifwè*, Fleurifoy 95, 96. « fontrefas, fruntefas » 143. Foquefet 46; Foquinfoix 52. « fornifa » 157. *frâhinfa* 146. *frandonfa* 142.

Gé(h)onfa 112. Gehanfa 134 [Jean]. « genfa » 134 (cf. Gien-). Gerafois 53 [Gérard]. Gerbaifet (*djèrbéfè*) 30; Gerbefin 31 [Gerbert]. « gerboux fa » 155. Gerfoi 63. Germifaing 74. Gienfain 33; Gienfat 108. *Glainfa* 110. Gloffet 45. ? Goffets 19. Golafin 32. Golonfa, cf. *colonfa*. Gomefoi 66. Goncelinfa 124. *goudoufa* 130 [Godulf]. *gribôfè* 10, 37. Grimofoy 46 [Grimaud]. Guinfet 26.

Halyfoi 90. Hamiafoi 85. Hanfat (*hyanfa*) 134. Haréfa 20. Harfai. 25; Harfin 38. Harinfet 6 (cf. Haréfa). Harlifoin 79. *batoufa* 118. Héfet 33. Herbofin 32. Herboufa 121. Herwarfat 135 [Hariward]. *hès'linfa* 132. Hessefay 44. *beúd'lonfa* 132. *heur'fè* 37 [hure?]. Hienfoi (*yinfwè*) 60. Hinofet 26. « hodifaz » 130. *hod'linfa* 130, 131. « hodrefaz » 132. Hogiefet 43. Honfoi 45. Houbayfouet 45 [Hubert]. Housseufat 134. Houtte Berfet (outeberfet?) 29. Hulaufet 7.

idonfa (?) 135.

Jalifet (*djalifè*) 36. Justifin 75; Justifet 76 [Justin?].

lâbôfa 116. *lafwè* 60. Laid Fez 26; laid-fa 137; Laifa 14 (cf. *léfa*). Lairifat 133 (cf. *érifa*). Lambaifoy 72; *lambyèfa* 138 [Lambert]. *lantifa* 138. Larfai 19. Lavinfois 87. *léfa* 130, 133, 142 [large]. « legninfaz » 145. Lérifa 14 (cf. *érifa*). Lez Fet 8 (cf. *léfa*). *lifa* 114. *lifreûfa* 138. Lionfaing 38. *lôfa* 137. Longfa 108, 137, 142. Lorifoy 50. Louis Fat 134; *louwifa* 138, 141; *lwifa* 145. *loûlinfa* 137. « louvrefas » 127, 142; « loverece fas » 130.

Mabâfoi 51. Machampfait 25. *mâfa* 119, 137, 141 [*mâ* = mauvais; cf. Maufoy]. Mafoi 53. *mafwè* 60. *mabinfa* 114 [Mahin, n. de fam.].

Malfoy (*mâlfwè*) 57. Manonfa 137. Marcaufoy 88 [Marculf]. Marinfà 93. Marisfoy 75. Maronfa (*marôfa*) 130. Martifet 44; Martinfa 122. Massofet 22. *matrinfa* 114. Maufoy 71 (cf. *mâfa*). Mèrminfet 22. *métârfa* 109. Mignonfa 120. Molinfaing (*molîfè*) 22 [moulin]. Monfa (*môfa*) 147; Monfoy 50 [Mon : Monon]. Monseufoy 64 [Monseur]. ? Monthyfoie 105. Moraifat 134; *morêfa* 116; Moréfet 26; Moréfoy 73, 74, 75 [Moreau, n. d'h.]. *morfa* 133, 144, 145; Morfet 25 [m a u r u s, noir]. Morifet 34; Morinfet (*morîfè*) 37 [Morin]. Morlafet 37. Morliéfet 26. Moronfat 134. Moroufoy 46, 52. *mor.syeûfa* 116. « motonfaz » 134 [Mouton, n. de fam. ?]. *mous.seûfwè* 70; Moussufa 113. *moyinfa* 109; *moyîfwè* 104 (moyen).

Nablefet 36. *nâdrinfwè* 60. Nahonfoy 82. *nâmonfa* 145. *nandanfa* 156. Nanifoies 103. *nargôfè* 30, -fwè 68. Naviaufet 36. *nâx.yeûfa* 116. Nerfa 15. *nètonfa* 142. Nevrafaing 38 [Evrard ?]. Nidonfat 135 [Idon ?]. *nofa* 111. Nôfoy 93. « nohaifa » 144. Noirenfoy 97. Nolinfaing (*nôlîfè*) 23. *noreûfwè* 97. *noûfa* 114. *novè fwè* 61. *nozadjîfwè* 97.

Offaing (*ôfè*) 24. *obêfa* 144. Olinfaing (*olînfè*) 31; Olinfoi 61 [Olin]. Onfaing 38. Orsinfaing (*ochînfè*) 9; Orsinfang 29; « orsinfain, orsifaz » 140 [Ursin ?]. *oud'linfa* 142 [Odelling ?]. *ôwîfa* 131 [Wulfing ?].

Parophets 25. Pecheufa 124. *pâtch'fè* 37. *payêfa* 136. Pesafet 36. *plouminfa* 109. *poufa* 135.

Rabôfa 148. Ramfait 25. *rayinfè* 9. Rebefoy (*rèbèfwè*) 68, 70. *rêfa* 141 [Recht]. Refas 143. *r(e)mêfè* 47, 62; *r(e)mîfa* 4 [Remy]. *rênâfa* 109. Renfet 22; Renfois 50. *rênîfa* 112 [Renier]. *rênôfa* 147. Repeufa 135. *r(e)sêfè* 37; Resonfois 48, 49. R(e)tonfa 114. Reufat 139. Rifoies 52. « rinfa » 153. Robiafoy 97, 98, 100. *Robyêfa* 116; « Robierfas » 146 [Robert]. *rodj'rîfa* 112 [Rogery]. « rohifais » 142; Rohinfa 122. *ronfè* 30; Ronfoy 80, 99. Rosifat (*rôzîfa*) 108, 141. Rouffoy 81.

Sadofet 45. Safa 93. ? Sainfa 112. « Salefaz » 146. *sâm'fa* 112 [Salm]. *salmanfwè* 65 [Salmon]. *sôfa* 11 [= *sôrfè*, *swêrfa*, *wêrfa* : * s a u r u, jaune brun]. ? Sorafay 35. *sôrfè* 37. Sorifet 36, 42. Sosafet 41. *spinâfa* 115. Sporsonfoy 87. *sternonfa* 142 [Sternon : Etienne]. Stonfa 140. *swêrfa* 142, 144, 145 (cf. *sôfa*).

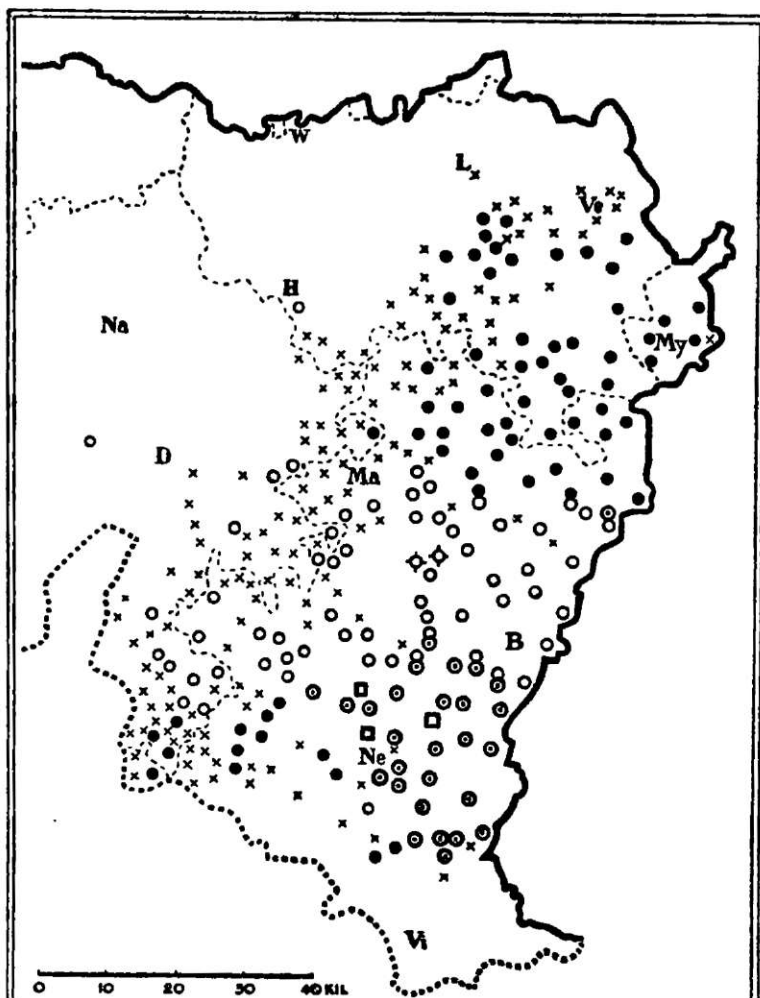
Tahoufoi 53, 54. « taily faz » 142. *tamonfa* 141. *tchâfa* 130. *tchal.teûfa* 144 [de *tchalète*, nom de ruisseau]. *tchanfa* 142 (cf. *champfa*). *tchèbroûfa* 117. *tchèfa* 130, 133. *tchèroufa* 118. Tenfet (*tanfè*) 37. « tigneus faz » 144. Tinfois 100 (cf. Tyfat). Tirifin 47; « Tyrifaz » 133

[Thierry]. « toureau fauz » 134 [taureau]. Tournainfet 26. Treblifet 42; *trimblèfa* 116. *trifwè* 92, 94. Tyfat 135.

voud'linfa 142 [Odelling ?]. « Vyafain » (?) 39.

Waffet 36, 42. *warfa* 145 (cf. *wèrfa*). warifait 47, -fai 44. Wauthier Fet 25 [Walthère]. Wecfa 125 [évêque ?]. *wèdjifa* 133. *wèd'lèfa* 131 [Wendelin]. *wèrfa* 145, 147 (cf. *sôfa*). *wèrinfa* 132. Wesifoid 53. Wibaifet 41; Wibefois 27; « wybiefaix » 142 [Guibert]. *wignifa* 141. *win'bôfa* 141 [Wilibald]. *wiyinfwè* 58 [Wilhelm].

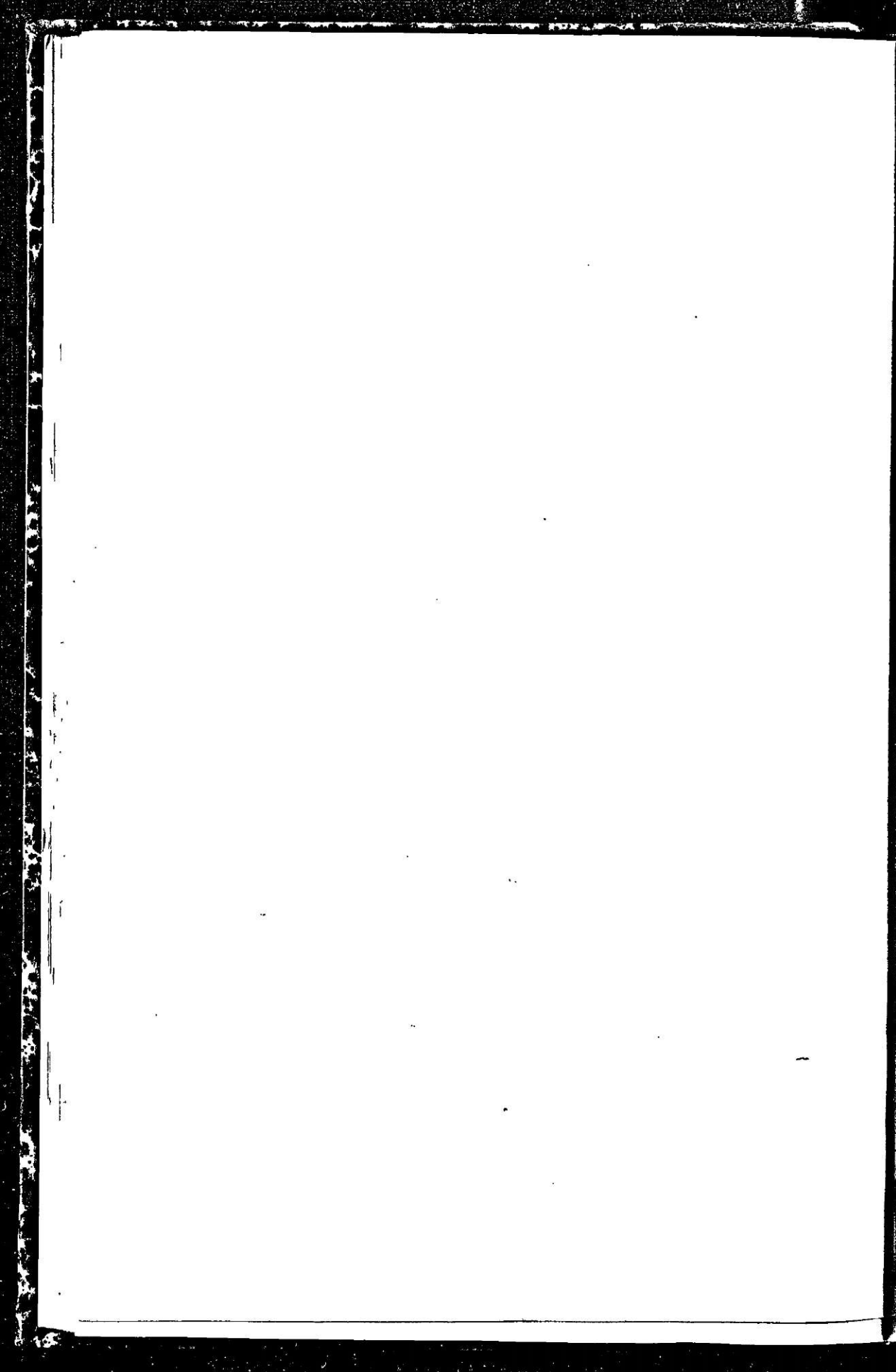
yinfwè 60.



Enquête dialectologique de Jean Hbaut (1937)

Le toponyme ardennais "faing"

- | | | |
|-----------|-------|---------|
| □ "faing" | ● fè | ◇ fwin |
| • fa | ○ fwi | × niant |



CHRONIQUE

FRANS ANSEL — FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN

A la séance du 13 novembre, M. Carton de Wiart, directeur, a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

A notre dernière séance, j'avais appris avec beaucoup de peine par l'un d'entre nous, que l'état de santé de Frans Ansel inspirait de sérieuses inquiétudes. Aussitôt notre réunion levée, je m'étais rendu chez lui, accompagné de Georges Virrès. Malheureusement, il ne pouvait recevoir aucune visite et nous ne crûmes pas pouvoir forcer la consigne. Hélas ! trois jours après, il n'était plus.

Le vicomte Davignon a bien voulu, dès le jour de ses funérailles, — et je l'en remercie, — se faire l'interprète de nos sentiments et traduire l'affliction que nous éprouvons tous en perdant ce loyal et charmant confrère, dont l'âme naturellement poétique a valu à notre littérature des œuvres d'une inspiration fraîche et pure et d'une facture noble et délicate. Au début de sa carrière, Frans Ansel avait été séduit par le romantisme d'Outre-Rhin. Je parle de ce romantisme dont Henri Heine fut dans la littérature française un des plus curieux représentants. La petite fleur bleue des « lieder », mais sans la mélancolie de Werther, embaumait ses premiers poèmes. Plus tard, il devait découvrir l'Italie, et le charme prenant des paysages de l'Ombrie et de la Toscane n'a pas connu chez nous de chantre plus ravi et plus lyrique. Ses évocations du pays franciscain, que nous conserve son beau recueil : *La Flamme et la Lumière*, resteront parmi les belles pages de nos lettres belges.

De même, dans : *Les Muses latines*, il apparaît comme un délicat humaniste tout proche de Pierre de Nolhac.

Enfin, nous avons tous aimé ses souvenirs familiaux dans le cadre provincial du pays de Fleurus. Faut-il rappeler aussi avec quelle com-

préhensive ardeur il servit les intérêts de nos lettres en sa qualité de fonctionnaire au département des Sciences et des Arts, puis à celui de l'Instruction Publique ? Le souvenir qu'il laisse parmi nous est sans aucun nuage. Il est imprégné de toute cette douceur et de toute cette sérénité que nous aimions dans son visage et dans son œuvre.

Nous dirons, n'est-ce pas, aux siens toute l'amertume de nos regrets et toute la sincérité de nos sympathies:

Hélas ! la série noire continue. Ce matin même, Albert Mockel nous a fait part du décès de Vielé-Griffin qui vient de mourir à Bergerac.

Nous avons été charmés et fiers d'accueillir parmi nous ce poète de grande race qui fut un des maîtres de l'école symbolique. Il était né aux Etats-Unis et demeura toujours fidèle à sa patrie américaine bien qu'il résidât en cette France dont le climat, le visage et le génie l'avaient conquis. C'est avec amour qu'il a chanté les paysages de Touraine dans son beau recueil : *La Clarté de vie*.

Vivant très au-dessus de la mêlée humaine, mais ouvert à tous les souffles de l'espoir, il était de ces êtres exceptionnels qui maintiennent dans notre civilisation trop matérielle la tradition et le prestige de la poésie. La poésie était sa vie et les chants qu'il a égrenés sur sa route ont été conservés dans des livres qui nous ont enchantés : *Les Cygnes*, *La chevauchée d'Yeldis*, *La chanson à l'ombre*, *L'amour sacré*. Mais Albert Mockel, qui fut son ami personnel et l'un de ses parrains parmi nous, vous dira infiniment mieux que moi tout ce que nous devons à ce grand lyrique.

Promettons-nous de garder à sa mémoire le culte de notre admiration dans la fidélité du souvenir.

* * *

M. Albert Mockel évoqua à son tour la noble figure de Francis Vielé-Griffin. Il rappela la droiture, le désintéressement, la générosité de l'homme et de l'écrivain à qui l'unissait un demi-siècle d'amitié et de fraternité d'armes.

Dans ce large cœur de poète, dit-il, quelques-uns des nôtres eurent une place privilégiée. Une sympathie mutuelle, fervente et agissante, avait bientôt grandi entre Verhaeren et Vielé-Griffin; et chacun d'eux voulut dédier à l'autre une de ses œuvres, en témoignage d'un attachement fondé sur une haute estime non moins que sur une admiration réciproque. Pour l'œuvre de Charles van Lerberghe, Vielé-Griffin

avait une dilection toute particulière; et van Lerberghe, de son côté, affirmait avoir suivi, pour les vers libres de *La Chanson d'Eve*, l'exemple donné par l'auteur de *La Chevauchée d'Yeldis* et de *La Clarté de vie*.

Plusieurs de nos revues ont eu l'honneur de publier des vers de ce grand poète. *La Wallonie* surtout fut enrichie par lui d'une collaboration abondante et précieuse. Enfin, c'est chez nous, — on l'ignore généralement, — c'est pendant un séjour dans nos Ardennes que Francis Vielé-Griffin vit s'éveiller « son rêve de génie ». Lui-même s'est plu à l'attester dans un sonnet inédit dont l'Académie écoute la lecture.

Quant à l'œuvre où s'est réalisé, d'année en année, ce rêve d'un adolescent, il ne peut être question d'en exprimer en quelques mots la généreuse diversité, l'unité de pensée et de foi, la palpitation humaine. M. Albert Mockel tient à en rappeler du moins l'importance considérable dans le mouvement symboliste. Aux conceptions trop exclusivement livresques, aux formes un peu artificielles où certains s'attardaient encore sous l'influence de l'école précédente, Francis Vielé-Griffin faisait succéder une inspiration plus directement jaillie de l'homme et de la nature; la libre spontanéité remplaçait l'artifice. Un grand souffle d'air pur, riche de force et de santé, pénétra ainsi la poésie française, la laissant vivifiée et comme rajeunie par ce courant salubre.

CONCOURS

L'Académie avait mis au concours, pour 1937, « Un jeu radiophonique ».

Le prix a été décerné à M. José Gers, pour son *Bethléem en Flandre*.

Pour le deuxième concours de 1937, le prix n'a pas été décerné.

LE PRIX LUCIEN MALPERTUIS

L'Académie est entrée en possession du capital de la Fondation Lucien Malpertuis.

Un prix de 7500 francs sera attribué tous les deux ans, alternativement à un poète belge, à un auteur dramatique belge, à un prosateur belge et à un essayiste belge, choisi parmi les écrivains de langue française.

ELECTION

En sa séance du 13 décembre, l'Académie a élu M. Charles Plisnier, en qualité de membre belge au titre littéraire, pour remplacer M. Paul Spaak, décédé.

OUVRAGES REÇUS

Georges VIRRÈS. — *Cet adolescent si pur*. Roman. Bruxelles, Vromant et Cie, 1937.

Benjamin VALLOTTON. — *Enfance. Fine et Binachon*. Paris, Fischbacher, 1937.

J. SALSMANS, S. I. — *Den Spiegel van Philagie*, door Adr. Poitiers. Publication de l'Académie Royale Flamande, 1937.

Gunar TILANDER. — *Los Fueros de Aragon*. Segun el manuscrito 458 de la Biblioteca Nacional de Madrid. Université de Lund, 1937.

Henri DAVIGNON. — *Tout le reste est littérature... Essais sur le milieu belge*. Bruxelles, Nouvelle Soc. d'Éditions, 1937.

Jules SOTTIAUX. — *Le Dernier Chant des Gardes Wallonnes*. Colla Durendal, Paris-Bruxelles, 1936.

Jules SOTTIAUX. — *L'Époque sans bonheur*. Poèmes. Paris-Bruxelles. L'Oiseau bleu, 1936.

ACADÉMIE ROYALE FLAMANDE. — *Gedenkboek 1886-1936*. Gand, 1936.

TABLE DES MATIÈRES

Communications

| | |
|---|-----|
| Gustave VANZYPE. — <i>Destrée et Giraud : Des lettres de jeunesse..</i> | 41 |
| Gustave VANZYPE. — <i>Le Prix quinquennal de 1883 et George Vautier</i> | 79 |
| Jean HAUST. — <i>Le toponyme ardennais fa (fè, fivè)</i> | 121 |

Discours

| | |
|--|-----|
| Henri DAVIGNON. — Réception de M. Firmin van den Bosch .. | 5 |
| Firmin VAN DEN BOSCH. — Discours de réception..... | 19 |
| Henri CARTON DE WIART. — Léopold Courouble | 49 |
| Henri CARTON DE WIART. — Maurice Maeterlinck | 71 |
| Henri CARTON DE WIART. — Le Mémorial Jules Destrée | 85 |
| J. HOSTE. — Le Mémorial Jules Destrée | 93 |
| Gabriel HANOTAUX. — Réception par l'Académie française | 102 |
| Henri CARTON DE WIART. — Réception par l'Académie française | 106 |
| Emile MALE. — Toast au dîner offert par l'Académie française | 112 |
| L.-P. THOMAS. — Toast au dîner offert par l'Académie française | 115 |
| Henri CARTON DE WIART. — Frans Ansel | 155 |
| Albert MOCKEL. — Francis Vielé-Griffin | 156 |

Elections

| | |
|---------------------------|-----|
| M. Charles Plisnier | 157 |
|---------------------------|-----|

Prix

| | |
|------------------------------|-----|
| Prix Beernaert ; | 39 |
| Prix Bouvier-Parvillez | 39 |
| Prix Eugène Schmits | 39 |
| Prix Lucien Malpertuis | 157 |

Concours

| | |
|------------------------|-----------|
| Concours de 1937 | 39 et 157 |
|------------------------|-----------|

Divers

| | |
|---|-------------------|
| Ouvrages reçus..... | 40, 51, 99 et 158 |
| Mort de M. Alphonse Bayot | 95 |
| Mort de M. Franz Ansel | 95 |
| Le Congrès des écrivains de langue française | 97 |
| La Bibliographie (Rapport de M. Valère Gille) | 97 |

Annexe

| | |
|--|----|
| Rapport sur le prix triennal de Poésie (1932-1934), par Gaston Heux | 53 |
|--|----|

